

DYNAMIQUES RÉGIONALES



MOBILITÉS ET
COOPÉRATIONS
UNIVERSITAIRES
EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

Campus international

4	INTRODUCTION
5	L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
	L'émergence de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne
	Un enseignement supérieur sous tension
	Le difficile essor de la recherche
10	L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
	Des étudiants subsahariens très mobiles
	La France, principal pays d'accueil
	Les pays d'accueil en Afrique subsaharienne
15	LES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN FRANCE
	Une mobilité principalement francophone
	Les étudiants subsahariens dans les universités françaises
20	LES STRATÉGIES D'ATTRACTIVITÉ DES PAYS D'ACCUEIL
	L'attractivité hors du continent africain
	La mobilité intra-africaine
28	LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE
	Les dispositifs français d'attractivité
	Les formations et campus délocalisés et le renforcement des partenariats
	L'accompagnement des diplômés
	L'attractivité à l'échelle européenne
42	CONCLUSION
43	MÉTHODOLOGIE

Placé sous la tutelle des ministères chargés des Affaires étrangères et de l'enseignement supérieur, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

L'ESSENTIEL

Les étudiants subsahariens, toujours plus nombreux et mobiles

- 9 millions d'étudiants en Afrique subsaharienne en 2017 ; au moins 20 millions d'ici 2030.
- 400 000 Subsahariens ont traversé une frontière pour étudier en 2017.
- Ce sont les étudiants les plus mobiles (4,5% en mobilité contre 2% en moyenne dans le monde).
- Plus d'un étudiant subsaharien sur cinq en mobilité est nigérian.



La France, premier pays d'accueil des étudiants subsahariens

- +21% d'étudiants subsahariens accueillis en France entre 2012 et 2017.
- 40% des étudiants subsahariens en France sont Sénégalais, Ivoiriens ou Camerounais.
- Plus de 90% de la mobilité subsaharienne est francophone.



Suivre les étudiants et diplômés subsahariens

- 50 Espaces et Antennes Campus France en Afrique subsaharienne.
- Plus de 55 000 étudiants et diplômés originaires d'Afrique subsaharienne sont inscrits sur la plateforme France Alumni.

INTRODUCTION

L'Afrique subsaharienne est une région en pleine mutation, marquée par une grande diversité de contextes politiques, sécuritaires et économiques. Les systèmes d'enseignement supérieur doivent cependant faire face aux défis posés par une démographie dynamique et par une forte demande d'éducation. De 122 millions de jeunes en âge d'étudier en 2017, ils seront plus de 173 millions d'ici 2030. Sur cette même période, le nombre d'étudiants devrait plus que doubler, passant de 9 millions à au moins 20 millions. En outre, 400 000 Subsahariens étudient dans un autre pays que le leur.



122 millions de jeunes en Afrique subsaharienne en 2017, dont 9 millions d'étudiants

Plus que jamais, **assurer un accès à une éducation supérieure de qualité, financer l'enseignement et la recherche et renforcer le lien avec le marché de l'emploi local constituent des enjeux majeurs pour les pays subsahariens**. Les contextes universitaires et la qualité des formations diffèrent entre les pays et les établissements, l'Afrique du Sud s'imposant comme le moteur de la zone. Pour autant, comment les établissements peuvent-ils faire face à la hausse du nombre d'étudiants tout en se positionnant dans la compétition internationale de l'enseignement supérieur et en répondant aux besoins économiques locaux ? Les stratégies d'internationalisation des établissements subsahariens, les partenariats universitaires et scientifiques et les mobilités réciproques sont autant de leviers qui permettront aux pays d'Afrique subsaharienne de relever ces défis.

FACE À UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN TENSION, DES ÉTUDIANTS TRÈS MOBILES

Dans un contexte de mise en tension des systèmes d'enseignement supérieur, d'accès compliqué à l'emploi des jeunes diplômés, voire de problématiques sécuritaires (en particulier dans la bande sahélienne), la mobilité étudiante permet aujourd'hui aux jeunes subsahariens de se former dans les meilleures universités du monde. Ils sont même les plus nombreux à partir étudier à l'étranger : plus de 4,5% sont en mobilité, contre 2% en moyenne dans le monde.

Cette mobilité, parfois qualifiée de « fuite des cerveaux », œuvre néanmoins en faveur de la visibilité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche africains en constituant des diasporas hautement qualifiées. **Mais à terme, les nouvelles initiatives qui émergent et se développent sur le continent, dont celles initiées par la France, visent à améliorer les conditions d'enseignement et de recherche.**



400 000 étudiants subsahariens en mobilité en 2017, dont 50 000 en France

LES JEUNES SUBSAHARIENS, DES ÉTUDIANTS CONVOITÉS

L'attractivité de la France auprès de la jeunesse africaine se maintient avec 50 000 étudiants en mobilité en 2017 (+21% en cinq ans). Encore premier pays d'accueil des étudiants, la France est cependant concurrencée. La **Chine** accueillerait désormais près de 30 000 étudiants dans ses universités. Présente de longue date sur le continent, son influence s'est intensifiée récemment, dans le prolongement des « routes de la soie ». Parallèlement, de nouveaux acteurs se distinguent par une croissance très rapide du nombre d'étudiants africains accueillis et par la mise en place de politiques d'attractivité à grande échelle sur le continent. Au total, 54 000 jeunes partent étudier en **Malaisie**, en **Turquie**, en **Arabie saoudite** ou aux **Émirats arabes unis**, pays qui multiplient les programmes de bourses à destination des étudiants de confession musulmane et développent de nouvelles infrastructures. Les étudiants subsahariens sont en effet très convoités par les grandes puissances mondiales qui cherchent à renforcer leurs liens économiques, politiques et culturels avec l'Afrique.

LA FRANCE, PARTENAIRE UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE PRIVILÉGIÉ

L'Afrique est au cœur de la stratégie d'attractivité française. La France entretient des partenariats privilégiés avec de nombreux pays africains, en particulier francophones. Elle soutient les nouvelles formes de coopération, comme les pôles régionaux d'éducation ou les campus franco-étrangers. Les partenariats tendent à se diversifier et ciblent également vers des pays anglophones ou lusophones où les demandes de coopération et de mobilité sont dynamiques.

Des projets novateurs sont en effet indispensables pour conserver des liens étroits avec ses partenaires subsahariens. **La France peut capitaliser sur ses ressources propres** : un système d'enseignement supérieur de grande qualité, un maillage resserré de lycées français, une francophonie active (AUF et Alliances Françaises), une forte présence d'institutions culturelles et universitaires (Espaces Campus France, Instituts français, Umifre) et un influent réseau d'alumni (plus de 55 000 étudiants originaires d'Afrique subsaharienne sont inscrits sur la plateforme France Alumni). **Ce sont autant d'ambassadeurs du système d'enseignement supérieur français et de relais pour de futures actions de coopération.**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La massification de l'enseignement supérieur est récente en Afrique subsaharienne et doit être analysée de manière différenciée selon les pays. Le dynamisme démographique et les soubresauts économiques mettent le système universitaire sous tension. La recherche, active dans certains pays, est encore discrète à l'échelle internationale.

L'émergence de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne

Les deux premiers étudiants diplômés d'une université localisée en Afrique sont sortis en 1879 du Fourah Bay College dans l'actuel Sierra Leone, un établissement calqué sur le modèle britannique. 80 ans plus tard, il n'y avait encore que six universités en Afrique subsaharienne. Les universités coloniales étaient petites et elles ne concernaient qu'une élite d'origine européenne. Lorsque la République démocratique du Congo a acquis son indépendance, il n'y avait que 16 Congolais détenteurs d'un diplôme de premier cycle dans tout le pays¹. En 1960, si 43% des Subsahariens en âge d'étudier avaient accès à un enseignement primaire, seulement 0,2% étaient effectivement à l'université. En outre, l'enseignement portait quasi exclusivement sur l'apprentissage de la langue, de la littérature, de l'histoire et de la géographie de la métropole.

Dans le même temps, des étudiants africains quittaient leur pays pour poursuivre leurs études à l'étranger. Ainsi, les leaders nationalistes ont souvent suivi leur formation hors du continent : Jomo Kenyatta à Londres ou Léopold Sédar Senghor à Paris. Les gouvernements postcoloniaux ont commencé par démocratiser les établissements préexistants et les ont mis au service de la formation de l'administration des nouveaux États et de la création d'un récit national².

Dans les années 1960, les universités deviennent en effet le symbole de l'identité nationale. Elles sont le lieu d'une production intellectuelle foisonnante qui doit répondre aux défis politiques et économiques

rencontrés par les pays, participant au projet de décolonisation de l'Afrique. En outre, la demande croissante de main d'œuvre qualifiée oblige les leaders africains à investir jusqu'à un quart de leur budget dans l'éducation, et une part non négligeable dans les études supérieures. Il en résulte une explosion du nombre d'admissions dans les universités. Au Nigeria par exemple, le nombre d'étudiants passe d'environ 40 000 en 1975 à près de 2 millions en 2017³. La croissance démographique très rapide de la majorité des pays africains fait peser un poids important sur les capacités des établissements d'enseignement supérieur et implique des investissements constants dans le secteur pour le maintenir à niveau.

À la fin des années 70, les crises pétrolières obligent un grand nombre de pays africains à réduire drastiquement leurs dépenses publiques. L'enseignement supérieur n'est pas épargné. Des calculs en termes de retour sur capital humain réalisés par la Banque mondiale incitent les pays subsahariens à procéder à un désinvestissement de l'enseignement supérieur au profit de l'enseignement primaire et secondaire. Un modèle d'universités africaines « de marché » se développe avec l'adoption de la culture du conseil (*consulting*) et l'implication plus forte des ONG. Aujourd'hui, les universités africaines restent très dépendantes des aides étrangères⁴.

1- Les colonies belges et portugaises dispensaient très peu d'enseignements. Les colonies françaises et britanniques offraient au contraire une éducation complète aux enfants de leurs colons – une éducation qui pouvait aussi concerner les enfants africains.

2- Pour le Nigeria : Ogechi E. Anyanwu, *The Politics of Access: University Education and Nation Building in Nigeria, 1948-2000*, Calgary, University of Calgary Press, 2012.

3- Dossier *Nigeria*, Les Dossiers Pays, n°49, Campus France, octobre 2019.

URL : https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/dossiers/fr/dossier_49_fr.pdf

4- Isaac Kamola, « The African University as "Global" University », in *American Political Science Association*, vol. 7, 2014, pp. 604-7 ; Olivier Provini, *La circulation des réformes universitaires en Afrique de l'Est. Les politiques de l'enseignement supérieur au regard de la sociologie de l'action publique et de l'État*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2015.

Un enseignement supérieur sous tension

Les différences entre les systèmes des pays subsahariens s'expliquent par la diversité des trajectoires historiques et des situations économiques et politiques. En parallèle, un phénomène de standardisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est aussi à souligner : privatisation croissante de l'enseignement, passage au système LMD, etc.

Dans de nombreux pays, les universités ont été érigées sur la base d'établissements existant à la période coloniale. Depuis lors, d'autres établissements ont fait leur apparition (écoles de formation, instituts techniques et professionnels, écoles polytechniques), mais ils souffrent généralement d'un statut inférieur à celui des universités⁵.

Certain pays se distinguent **par un taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur élevé** (autour de 20%) : l'Afrique du Sud, le Cameroun ou le Ghana par exemple. L'île Maurice affiche même un taux de près de 40% et affirme son ambition d'être un pôle d'accueil régional de la mobilité étudiante.

DÉFINITION

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur : Nombre d'étudiants scolarisés dans l'enseignement supérieur, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population des 18-23 ans.



> Les défis de l'enseignement supérieur

Si les systèmes d'enseignement supérieur des 49 pays d'Afrique subsaharienne s'inscrivent dans des contextes nationaux spécifiques, certains défis sont communs à plusieurs pays. C'est notamment le cas du **sous-financement systématique des établissements**. Les pays dépensent une partie importante de leur budget dans l'éducation (près de 30% pour le Sénégal ; 27% pour le gouvernement éthiopien), toutefois **le manque d'infrastructures et de personnel qualifié** reste souvent criant. Le Mali compte en moyenne un enseignant pour 60 à 90 étudiants ; dans les universités nigérianes d'Abuja et de l'État de Lagos, le ratio enseignant-étudiants s'élève à 1 pour 122 dans la première et 1 pour 114 dans la seconde⁶.

Le manque de qualification des enseignants du supérieur est également problématique. Une faible proportion d'entre eux sont titulaires d'un doctorat⁷, ce qui s'explique structurellement par **le manque de programmes doctoraux** en Afrique et par les difficultés de financement. La qualité de l'enseignement peut souffrir de ce manque de qualification, contribuant à **la faible reconnaissance des universités, des enseignants et de leurs travaux à l'international** – à l'exception de certains pôles d'excellence.

La moyenne d'âge relativement basse de la population et la croissance démographique très rapide rendent également **difficile l'absorption de la hausse du nombre de jeunes en âge d'étudier**. En Afrique du Sud, seul un jeune sur huit est effectivement admis dans un établissement d'enseignement supérieur ; au Nigeria, ce sont seulement 30% des candidats à l'examen qui ont accès à l'université. Les investissements à réaliser sont de ce fait considérables : l'Angola prévoit par exemple de créer 17 nouveaux établissements d'enseignement supérieur d'ici à 2022 et l'Éthiopie devrait ouvrir onze nouvelles universités publiques dans les prochaines années.

Un autre défi majeur rencontré par les systèmes d'enseignement supérieur des pays subsahariens est **le faible taux d'insertion professionnelle des diplômés, en raison de l'inadéquation entre les formations proposées et les besoins réels du marché du travail**. En effet, le manque de formations de qualité, en particulier de niveau master, pose souvent problème.

> La réforme de l'enseignement supérieur subsaharien : vers plus de privatisations

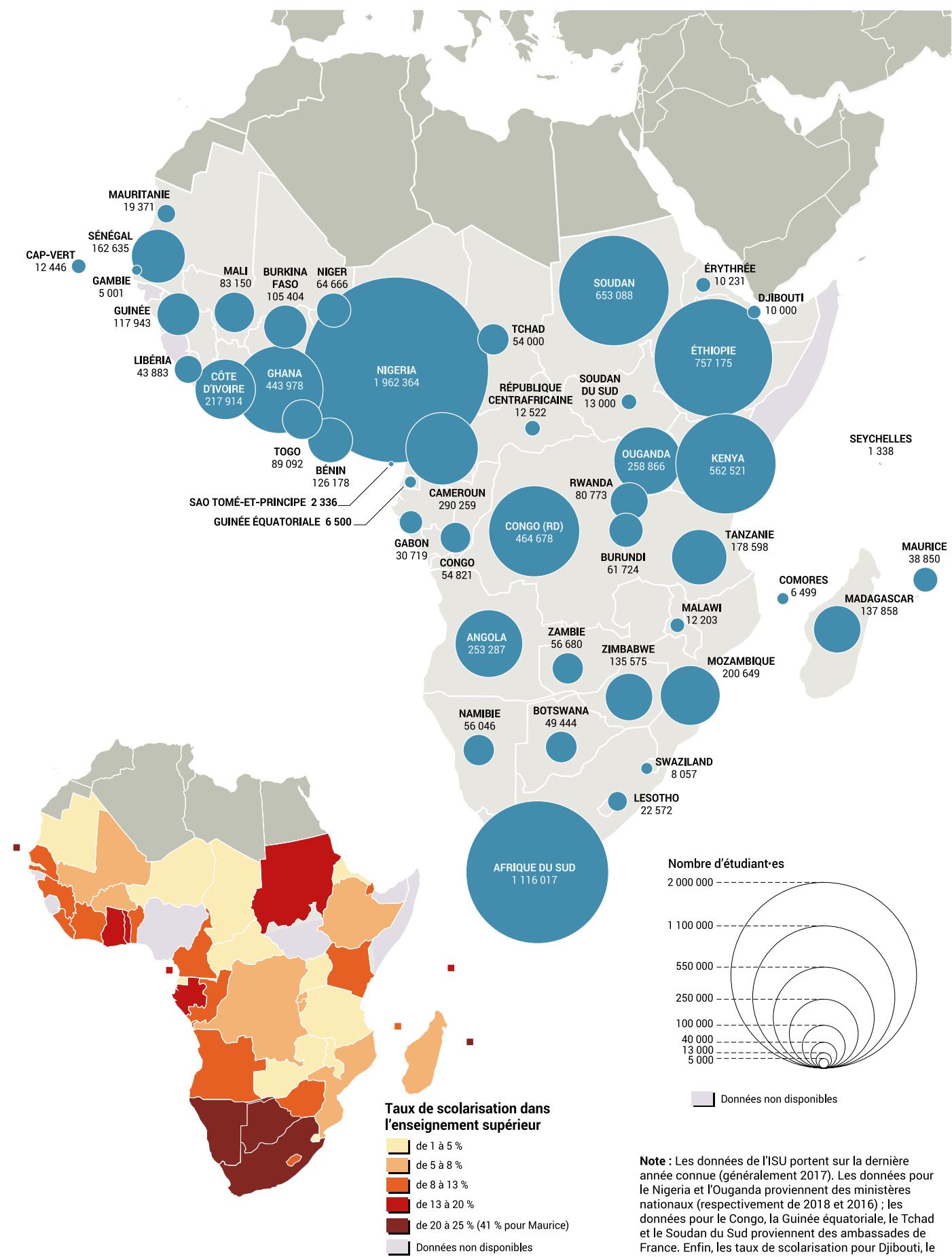
Depuis la fin des années 1980, les universités africaines ont connu des transformations importantes, qui s'inscrivent dans un contexte plus global de circulation de politiques publiques entre le Nord et le Sud ou entre les Sud. La Banque mondiale en est un relais très important, au même titre que les fondations, les forums et les réseaux d'interconnaissance.

5- Njuguna Ng'ethe, George Subotzky et George Afeti, *Differentiation and Articulation in Tertiary Education Systems. A Study of Twelve Countries*, World Bank Working Paper N° 145, Africa Human Development Series, 2008. URL : <http://documents.worldbank.org/curated/en/512061468212386101/Differentiation-and-articulation-in-tertiary-education-systems-a-study-of-twelve-African-countries>

6- *Promoting Better Management of Migration in Nigeria: Needs Assessment of the Nigerian Education Sector*, International Organization for Migration, 2014, p. 21, https://publications.iom.int/system/files/pdf/needs_assessment_nigerianedsector.pdf

7- Au Nigeria, seulement un enseignant sur deux est docteur (51%). Chiffre transmis par la National Universities Commission en août 2019.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Sources : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), juillet 2019, et ambassades de France.

Les réformes visaient une restructuration des modes de financement de l'enseignement supérieur, soumis à la double pression de la massification de son accès et de la crise économique. Le mauvais état des établissements publics a créé des opportunités de marché pour l'enseignement privé, porté par la hausse de la demande et qui devient désormais **une alternative crédible à l'enseignement public**.

Dans le même temps, **les universités publiques adoptaient progressivement des pratiques d'établissements privés pour les concurrencer** : management inspiré du monde de l'entreprise, mise en place de cursus payants, de structures de financement hybride et appel à des capitaux privés. Ce mouvement s'est accompagné de la mise en place de techniques de quantification et d'évaluation, comme les audits, les normes, les programmes de développement avec des objectifs chiffrés, la mise en place de dispositifs d'assurance-qualité ou encore de procédures d'accréditation.

L'Université de Makerere, principale université publique d'Ouganda, procède à un recrutement public et à un recrutement privé (qui implique des frais de scolarité élevés). Progressivement, l'université recourt davantage au processus d'admission privé, qui génère plus de recettes : quand le gouvernement finançait en 1995 plus de 80% du budget de l'université, cette proportion n'était déjà plus que de 40% en 2005. Cette tendance n'est néanmoins pas répandue sur l'ensemble du continent. En Tanzanie, l'héritage socialiste expliquerait que le taux d'inscription des étudiants privés reste largement minoritaire à l'Université de Dar es Salam.

> Standardisation de l'enseignement supérieur et de la recherche

Depuis les années 1990, « un système compétitif marchand entre les universités pour attirer les bailleurs et les étudiants privés », vise à **mettre en concurrence les espaces universitaires nationaux pour les stimuler**. Aussi, de nombreux campus d'universités ont-ils ouvert dans des pays voisins pour « attirer de nouveaux clients potentiels »⁸. Cette compétition s'appuie sur l'adoption de normes et de pratiques répandues à l'échelle internationale, de manière à permettre l'insertion des établissements dans le paysage mondial.

La **mise en place du processus de Bologne en Afrique** participe largement à cette évolution. Le processus a pour objectif **d'unifier les systèmes d'enseignement supérieur des différents pays** et de favoriser les mobilités en créant une équivalence des

diplômes et en organisant les études universitaires en trois cycles (licence, master et doctorat - LMD) qui renvoient chacun à un nombre de semestres, d'heures de cours et de crédits. La mise en pratique est cependant souvent imparfaite. Dans le cas du Burundi par exemple, les maquettes de formation de l'université ont été largement inspirées de celles d'universités européennes, mais plaquées sur une pratique burundaise de l'enseignement supérieur, relativisant ainsi sa standardisation⁹.

Dans la recherche également, l'importance des classements internationaux et des indices de citation pousse les chercheurs à adopter les consignes des revues scientifiques anglo-saxonnes, à rédiger en anglais ou encore à produire des résumés en anglais pour être comptabilisés par les services d'information universitaire comme le Web of Science par exemple. Cela explique que, pour exister à l'international, la recherche subsaharienne, comme d'autres dans le monde, soit amenée à se standardiser.

Le difficile essor de la recherche

Les pays d'Afrique subsaharienne ne représentent qu'environ 1% de la production scientifique mondiale et les États y allouent peu de moyens : 0,2 à 0,3% du PIB contre 2,4% en moyenne pour les pays de l'OCDE en 2017¹⁰. Dans toute l'Afrique subsaharienne, **seuls 46 000 travaux scientifiques ont été publiés en 2018, soit un nombre inférieur au nombre de publications suisses pour la même année**. La production scientifique reste ainsi faible en Afrique subsaharienne, d'autant que la seule Afrique du Sud est à l'origine de 43% du total des publications (mais elle ne pointe qu'à la 34^e place au classement mondial du nombre de publications scientifiques). Le deuxième pays est le Nigeria, avec un peu moins de 5 000 publications. Il convient de souligner que seulement neuf pays sont présents dans le top 100 (sur un total de 49 pays subsahariens).

Avec 22 636 élèves inscrits en doctorat en 2017, plus de 26 000 chercheurs et en moyenne 222 000\$ PPA courants¹¹ dépensés par chercheur, l'Afrique du Sud fait donc figure d'exception. À titre de comparaison, le Sénégal comptait la même année 8 200 chercheurs et 7 212 doctorants, pour 33 000\$ PPA dépensés par chercheur.

8- Olivier Provin, « La circulation des réformes universitaires en Afrique de l'Est. Logiques de convergence et tendances aux divergences », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, vol. 15, 2016, pp. 281-307.

9- Olivier Provin, « Discuter la catégorie d' « État fragile » par l'analyse des politiques publiques : le cas des réformes de l'enseignement supérieur au Burundi », in *Critique internationale*, vol. 77, n°4, 2017, pp. 103-120.

10- Données du Web of Science pour 2018, Clarivate Analytics - InCites ; Roland Waast et Jacques Gaillard, « L'Afrique entre sciences nationales et marché international du travail scientifique », in Mina Kleiche-Dray (dir.), *Les ancrages nationaux de la science mondiale XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, IRD Éditions et Éditions des Archives contemporaines, 2018, pp. 67-97.

11- La parité de pouvoir d'achat (PPA) permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat de différentes monnaies.

PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC LE PLUS DE PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES EN 2018

Rang	Pays	Nombre de publications	Part	Classement mondial
1	Afrique du Sud	19 795	43%	34
2	Nigeria	4 762	10%	60
3	Kenya	2 836	6%	68
4	Éthiopie	2 447	5%	74
5	Ghana	2 000	4%	77
6	Ouganda	1 745	4%	82
7	Tanzanie	1 462	3%	87
8	Cameroun	1 386	3%	88
9	Malawi	782	2%	100
10	Sénégal	704	2%	102
Total Afrique subsaharienne		46 057	100%	

Source : Données du Web of Science pour 2018, Clarivate Analytics - InCites.



46 000

travaux
scientifiques
publiés en
Afrique
subsaharienne
en 2018,
soit autant que
la Suisse

Les difficultés rencontrées par la recherche en Afrique subsaharienne sont complexes et multiples. Tout d'abord, les pays du Sud connaissent un **problème de sous-financement de la recherche** qui s'explique par des budgets moindres ainsi que par un coût de la recherche plus important que dans les pays du Nord (prix du matériel, taxe d'importation, frais de transport, etc.). Les laboratoires de recherche sont généralement mal équipés et ont peu de crédits de fonctionnement. Les chercheurs sont mal payés et doivent souvent financer eux-mêmes une partie du coût des matériaux utilisés.

Un autre obstacle au développement de la recherche est **l'absence d'écoles doctorales** ; le fonctionnement des laboratoires repose largement sur quelques directeurs de recherche renommés. Or, au Cameroun comme dans de nombreux pays, les directeurs de thèse touchent une prime par docteurant, certains accumulent donc les étudiants encadrés, au détriment de la qualité des travaux.

Le troisième enjeu est **le faible niveau des formations de master**, même au sein des bonnes universités subsahariennes. Deux raisons principales l'expliquent. Le manque de moyens empêche souvent les étudiants de master de réaliser des travaux pratiques, en particulier en sciences. Faute d'expérience, la transition vers le doctorat est donc compliquée. Le faible niveau s'explique également par le petit nombre de professeurs qualifiés. Les difficultés d'encadrement des doctorants et la très forte hiérarchisation du système ont pour conséquence de freiner l'émergence de docteurs et d'enseignants capables de former les prochaines générations d'étudiants.

Enfin, **le personnel formé, et tout particulièrement les ingénieurs de recherche, sont débauchés par le secteur privé** (salaires plus élevés). Ces corps intermédiaires, censés encadrer et former les étudiants, font défaut : la formation de la recherche par la recherche est mise en péril.

Les principales difficultés reposent donc sur un sous-financement de l'enseignement de la recherche, l'absence de programmes de doctorat et d'écoles doctorales, une recherche parfois non conforme aux standards internationaux (langue et méthode) et ainsi rendue invisible, et un manque de personnels qualifiés.

PISTES D'AMÉLIORATION DU SOUTIEN À LA RECHERCHE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Des financements existent déjà pour équiper les laboratoires de recherche, mais peu de ces équipements sont mis à disposition de l'enseignement, pour réaliser des travaux pratiques par exemple. Il pourrait être bénéfique de **mettre les équipements des laboratoires de recherche au service de l'enseignement**. Il s'agit ici non pas d'augmenter les dotations mais de repenser l'organisation en partageant les ressources.

Pour les financements, il serait favorable de **privilégier les programmes de soutien à la recherche flexibles et les mobilités, avec de petits montants pour amorcer la recherche** (partenariats Hubert Curien, G4 de l'Institut Pasteur,...). En effet, les projets de grande ampleur sont difficiles à mettre en place, car ils impliquent des équipes importantes pour monter les dossiers. Ils excluent ainsi un grand nombre d'acteurs.

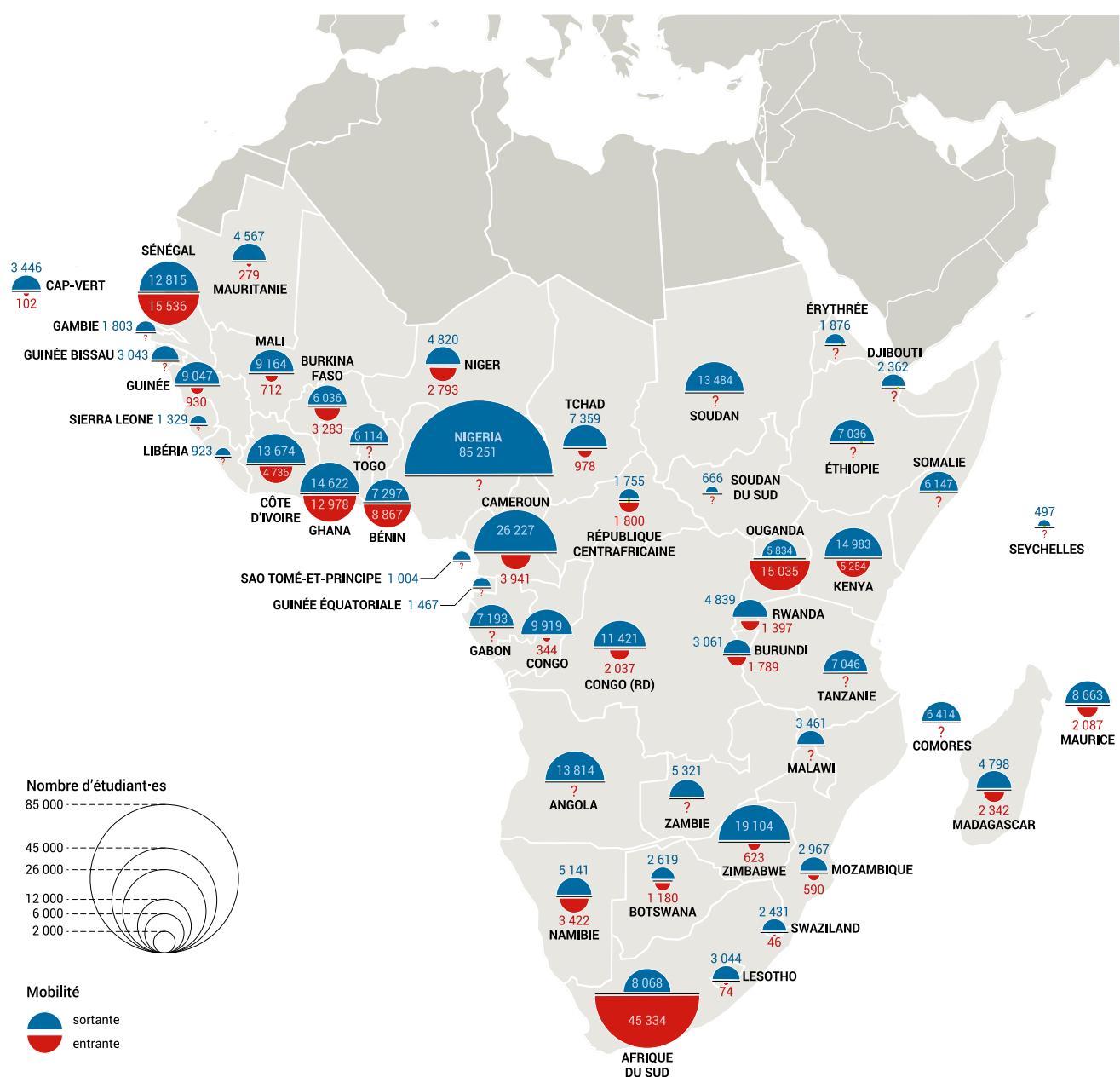
Créer davantage d'écoles doctorales et renforcer les masters permettrait de **mettre l'accent sur la formation à la recherche par la recherche**.

Dans le cadre des actions de coopération scientifique et universitaire entreprises par la France et l'Union européenne, il convient de bien **prendre en compte les actions engagées parallèlement par les organisations africaines afin de coordonner les projets** et éviter les doublons.

L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La mobilité des étudiants et des chercheurs d'Afrique est inhérente à l'émergence de l'enseignement supérieur sur le continent. Aujourd'hui encore, nombreux sont les étudiants africains à quitter leur pays natal pour se former, en particulier en France, premier pays d'accueil, tandis que de nouvelles destinations émergent en Afrique subsaharienne : Sénégal, Ghana, Bénin, Ouganda ou Afrique du Sud accueillent autant voire plus d'étudiants qu'ils n'en envoient.

LA MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2017



Note : Les données de l'ISU portent sur la dernière année connue (généralement 2017).

Sources : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

Des étudiants subsahariens très mobiles

L'internationalisation de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne est d'abord caractérisée par une forte mobilité sortante des étudiants. Les jeunes subsahariens sont très mobiles : 4,5% d'entre eux ont franchi une frontière pour étudier en 2017 (contre 2,3% en moyenne dans le monde), soit plus de 400 000 étudiants. Non seulement les jeunes subsahariens font le choix de réaliser leurs études hors de leur pays d'origine, mais ils le font majoritairement hors du continent africain (environ les trois quarts). Parmi les principaux pays d'origine des étudiants en mobilité internationale, on retrouve les pays comptant un nombre important et croissant d'étudiants et les pays caractérisés par un manque d'infrastructures et de financements dans l'enseignement supérieur.

Un étudiant sur cinq en mobilité diplômante est originaire du Nigeria, ce qui en fait le premier pays

de mobilité sortante (+50% en cinq ans). De nombreux programmes de bourses financés par l'industrie des hydrocarbures, une classe moyenne grandissante, la saturation des universités locales et la maîtrise de l'anglais sont autant de raisons qui incitent les Nigérians à partir étudier à l'international¹.

Le Cameroun est le deuxième pays d'origine, loin derrière le Nigeria, puisqu'il ne représente que 6% du total de la mobilité sortante. Plus de 7 000 Camerounais partent étudier en Allemagne, ce qui en fait une spécificité du pays. Un peu moins de 5 000 étudiants sont accueillis en France.

Le Zimbabwe, troisième pays de la mobilité sortante, est un cas particulier : la grande majorité de ses effectifs partent sur le continent et près 60% dans la seule Afrique du Sud.



**d'étudiants
subsahariens
en mobilité
en cinq ans
(2012-2017)**

LES PRINCIPAUX PAYS SUBSAHARIENS DE LA MOBILITÉ SORTANTE EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants en mobilité	Part	Évolution 2012-2017
1	Nigeria	85 251	21%	+48%
2	Cameroun	26 227	6%	+13%
3	Zimbabwe	19 104	5%	+15%
4	Kenya	14 983	4%	+18%
5	Ghana	14 622	4%	+44%
6	Angola	13 814	3%	+46%
7	Côte d'Ivoire	13 674	3%	+39%
8	Soudan	13 484	3%	+63%
9	Sénégal	12 815	3%	+4%
10	Congo (RD)	11 421	3%	+60%
11	Congo	9 919	2%	+1%
12	Mali	9 164	2%	+43%
13	Guinée	9 047	2%	+28%
14	Maurice	8 663	2%	+17%
15	Afrique du Sud	8 068	2%	+26%
Total Afrique subsaharienne		403 972	100%	+28%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

1- Dossier Nigeria, 2019, op. cit.



1er pays d'accueil des étudiants subsahariens

DÉFINITION

Étudiant en mobilité internationale diplômante : Un étudiant en mobilité internationale (ou étudiant international) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre ses études et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. Seuls sont pris en compte les étudiants en mobilité diplômante, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur.

Le départ massif d'étudiants nationaux à l'étranger, en particulier s'ils ne reviennent pas après leurs études, est parfois assimilé à une « **fuite des cerveaux** ». Ce phénomène sous-entend un appauvrissement

intellectuel des universités et du pays. Le départ des scientifiques constituerait une perte pour les pays africains qui laisseraient ainsi s'échapper un personnel hautement qualifié et utile à leur développement².

La réalité est pourtant plus nuancée. La circulation des cerveaux entre le Sud et le Nord permet **l'émergence d'une diaspora africaine hautement qualifiée et mobilisable au bénéfice des pays d'origine**³. Les études montrent que les intellectuels africains qui ont quitté leur pays d'origine continuent de s'engager en Afrique : co-rédactions d'articles scientifiques, co-élaborations de projets de recherche, co-organisations d'événements scientifiques, contributions à des ouvrages collectifs, invitations de professeurs à l'étranger ou co-directions d'étudiants en sont quelques exemples. Il convient donc de considérer également le rôle positif de la mobilité des étudiants et des chercheurs dans le fonctionnement des universités en Afrique⁴.

La France, principal pays d'accueil

LES PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN 2017

Rang	Pays d'accueil	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	France	49 736	12%	+21%
2	États-Unis	38 628	10%	+33%
3	Afrique du Sud	34 832	9%	+5%
4	Royaume-Uni	25 231	6%	-20%
5	Malaisie	20 375	5%	+110%
6	Canada	17 769	4%	+95%
7	Arabie saoudite	17 149	4%	+117%
8	Maroc	14 870	4%	-
9	Ghana	12 416	3%	+44%
10	Allemagne	12 231	3%	-
11	Inde	11 292	3%	+89%
12	Turquie	9 879	2%	+459%
13	Australie	9 312	2%	+56%
14	Bénin	7 757	2%	-
15	Portugal	7 350	2%	+86%
Total Afrique subsaharienne		403 972	100%	+28%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

Note : L'évolution pour la France a été calculée à partir des données fournies par le MESRI-SIES pour compenser un changement de périmètre dans les chiffres transmis à l'UNESCO en 2013.

2- Hamidou Dia et Luc Ngwe, « Les circulations des enseignants et chercheurs africains. Controverses, pratiques et politiques », in Revue d'anthropologie des connaissances, vol. 12, n°4, 2018, pp. 539-551.

3- Ibid.

4- Abdoulaye Gueye, « L'engagement des universitaires africains expatriés dans l'enseignement supérieur en Afrique », Revue d'anthropologie des connaissances, vol. 12, n°4, 2018, pp. 553-79.

La France est le premier pays d'accueil des étudiants internationaux originaires des pays subsahariens avec près de 50 000 étudiants accueillis en 2017 et une croissance de plus de 20% entre 2012 et 2017. Elle est suivie par les États-Unis, qui accueillent toujours plus de Subsahariens (+33%). L'Afrique du Sud arrive en troisième position, avec 35 000 étudiants, majoritairement issus des pays frontaliers. Une autre ex-puissance coloniale se glisse dans le classement, le Royaume-Uni, mais elle est en perte de vitesse (-20% sur cinq ans). De nouveaux pays d'accueil **proposant des formations en anglais** se distinguent comme le Canada (+95%), mais aussi la Malaisie (+110%), le Bénin (7 800 étudiants) ou l'Arabie saoudite, qui accueille deux fois plus d'étudiants originaires de la région qu'il y a cinq ans.

Par ailleurs, **30 000 jeunes subsahariens environ effectueraient leurs études en Chine**⁵. Pékin est un acteur majeur, en plein développement, de l'accueil d'étudiants subsahariens. L'Afrique est une destination prioritaire de la politique de d'influence chinoise incarnée par les nouvelles routes de la soie.

Au-delà des politiques de bourses et des considérations stratégiques, la proximité culturelle explique une grande partie de la mobilité des étudiants. **Une langue commune ou encore une diaspora active dans un pays étranger facilitent grandement les flux d'étudiants vers ce pays.**



d'étudiants subsahariens accueillis en France entre 2012 et 2017

LES PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2017

Rang	Pays d'accueil	Étudiants internationaux accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Afrique du Sud	45 334	33%	+7%
2	Ouganda	16 000*	12%	+6%
3	Sénégal	13 536	10%	-8%
4	Ghana	12 978	9%	+42%
5	Bénin	8 867	6%	-
6	Kenya	5 254	4%	-
7	Côte d'Ivoire	4 736	3%	-28%
8	Cameroun	3 941	3%	+29%
9	Namibie	3 422	2%	+10%
10	Burkina Faso	3 283	2%	+61%
11	Niger	2 793	2%	+136%
12	Madagascar	2 342	2%	+49%
13	Maurice	2 087	2%	+126%
14	Congo (RD)	2 037**	1%	-9%
15	Burundi	1 789	1%	-40%
Total Afrique subsaharienne		137 613	100%	+6%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

*Estimations à partir du nombre d'étudiants accueillis en 2011. **Chiffres de 2016 et évolution calculée sur la période 2011-2016.

5- L'Institut statistique de l'UNESCO (ISU) ne publie pas de données sur la nationalité des étudiants accueillis par la Chine. L'ISU juge que ces données ne sont pas construites de manière suffisamment homogène avec celles des autres pays. D'après nos estimations, ils pourraient être au moins 30 000 jeunes subsahariens à faire leurs études là-bas. Voir *Dossier Chine*, Les Dossiers Pays, n°41, Campus France, mars 2018, p. 9.

Les pays d'accueil en Afrique subsaharienne

Si la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne sont avant tout des pays d'origine de la mobilité, certains pays se positionnent comme des pôles d'accueil de la mobilité étudiante. L'Afrique du Sud accueille à elle seule plus de 45 000 étudiants internationaux en 2017, soit un tiers de la mobilité entrante.

L'origine des étudiants accueillis dans les pays d'Afrique subsaharienne est principalement régionale :

il n'y a quasiment que des étudiants subsahariens qui sont accueillis dans ces pays – à l'exception de l'Afrique du Sud qui accueille par exemple 850 Étatsuniens et autant d'Allemands en 2017. Le Sénégal pour sa part attire un certain nombre d'étudiants d'Afrique du Nord, en particulier originaires du Maroc (900).

Cette mobilité vers l'Afrique subsaharienne est assez classique dans ses motivations : il a été observé que les étudiants internationaux en Afrique cherchent à intégrer des programmes de bonne qualité et à vivre des expériences qu'ils ne pourraient pas avoir dans leur pays d'origine⁶. Les étudiants préfèrent les pays limitrophes, qui offrent l'avantage de la proximité avec la famille, la langue et la culture – parfois l'université la plus proche se trouve d'ailleurs dans un pays voisin. En outre, les étudiants internationaux dans les universités

africaines ont tendance à retourner dans leur pays d'origine après la fin de leur diplôme. Ils participent ainsi au renforcement des compétences et à la **conservation des talents à l'intérieur du continent**.

Même si les étudiants africains privilégient une mobilité vers un pays du Nord et en particulier vers les anciennes puissances coloniales, faire ses études au sein du continent africain reste pour beaucoup **une option plus réaliste et plus abordable financièrement**.

La **sécurité est également un facteur d'importance** : la violence récurrente dans les pays comme le Nigeria ou l'instabilité politique en République démocratique du Congo, en Somalie ou au Soudan du Sud sont autant de raisons qui peuvent pousser des étudiants à faire leurs études dans des pays voisins comme le Ghana, l'Ouganda et le Kenya.

Enfin, la culture est un facteur explicatif d'importance. **Un environnement culturel familier favorise les mobilités**. Cela passe également par l'influence des parents dans le choix du pays et de l'institution ; au Nigeria par exemple, les pasteurs locaux ont un impact très important dans le choix des étudiants d'aller étudier au Ghana, un pays majoritairement chrétien.

LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Très peu de Français partent en Afrique subsaharienne pour étudier : ils étaient à peine 500 en mobilité diplômante en 2017, soit moins de 1% de la mobilité sortante⁷. La moitié d'entre eux partent en Afrique du Sud et 125 étudiants français suivaient également une formation diplômante à Maurice cette année-là – trois fois plus qu'il y a cinq ans⁸.

Les étudiants français qui partent en échanges ou faire des stages sont nettement plus nombreux. Ils sont toutefois difficiles à comptabiliser. Erasmus+ permet désormais d'aller étudier hors du continent européen : il y a ainsi une cinquantaine de mobilités financées vers l'Afrique subsaharienne⁹. Dans l'enseignement agricole, ils sont environ 450 élèves et étudiants en mobilité en Afrique subsaharienne en 2017-2018¹⁰.

Développer la mobilité vers l'Afrique est une volonté commune des gouvernements français et subsahariens.

6- Projet de recherche « *African student flows – Challenging prevailing paradigms* », coordonné par les professeurs Chika Sehoole (Université de Prétoria) et Jenny Lee (Université d'Arizona). Il porte sur plus de 2 000 étudiants internationaux dans sept pays africains différents : Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Kenya, Ouganda, Nigeria et Sénégal. Les informations dans cette partie sont issues des conclusions du projet.

7- Certains pays d'Afrique subsaharienne ne transmettent pas de chiffres concernant la mobilité entrante. Le total est donc certainement sous-évalué.

8- Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

9- Agence Erasmus+ France, octobre 2019.

10- *L'enseignement agricole : mobilités et coopérations entre la France et l'Afrique subsaharienne*, Les Notes, n°59, Campus France, juin 2019, p.20-1. URL : https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/notes/fr/note_59_fr.pdf

LES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN FRANCE

La France est le premier pays d'accueil des étudiants subsahariens, en forte progression durant les cinq dernières années (+34%). Ils sont encore presque exclusivement originaires de pays francophones d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Océan Indien même si la mobilité en provenance des pays anglophones et lusophones est croissante.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE D'ORIGINE (2018-2019)

Zone géographique d'origine	Étudiants étrangers	Part	Évolution 2013-2018
Afrique du Nord - Moyen-Orient	101 877	28%	+26%
Europe	88 145	25%	+17%
Afrique subsaharienne	76 922	21%	+34%
Asie-Océanie	53 407	15%	+5%
Amériques	32 092	9%	+24%
<i>Non identifiés</i>	5 562	2%	+10%
Total	358 005	100%	+21%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

L'Afrique subsaharienne est la troisième zone d'origine des étudiants étrangers en France, derrière l'Afrique du Nord - Moyen-Orient (ANMO) et l'Europe, et représente plus d'un étudiant étranger sur cinq. Elle est la région qui connaît la plus grosse évolution sur cinq ans, puisque ses effectifs étudiants en France ont augmenté de plus d'un tiers entre 2013 et 2018.

DÉFINITION

Étudiant étranger en France : Le MESRI-SIES désigne par étudiant étranger tout individu de nationalité étrangère inscrit dans une formation supérieure diplômante d'au moins un an. À la différence de la définition retenue par l'UNESCO, le franchissement d'une frontière n'est pas un critère discriminant.

Une mobilité principalement francophone

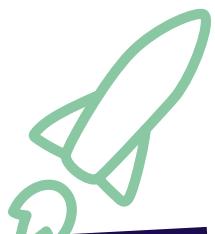
À l'exception de l'Angola, les 20 premiers pays d'origine des étudiants subsahariens en France sont (au moins en partie) francophones. En proportion, cela représente plus de 93% de la mobilité originale d'Afrique subsaharienne. **La cartographie de l'origine des étudiants étrangers en France recouvre ainsi fidèlement la carte des pays subsahariens francophones.**

La majorité des Subsahariens en France est originaire de deux zones distinctes : la première comprend **l'Afrique de l'Ouest et du Centre** et s'étend du Sénégal au Congo. La seconde se situe dans **l'Océan Indien** et regroupe Madagascar, l'Île Maurice et les Comores.

Un Subsaharien sur six en France est Sénégalais, ce qui en fait le premier pays d'origine des étudiants subsahariens et le sixième de tous les étudiants étrangers. **Les trois premiers pays d'origine – Sénégal, Côte d'Ivoire et Cameroun – représentent près de 40% de la mobilité subsaharienne vers la France.**

Le nombre d'étudiants subsahariens en France augmente rapidement depuis l'année universitaire

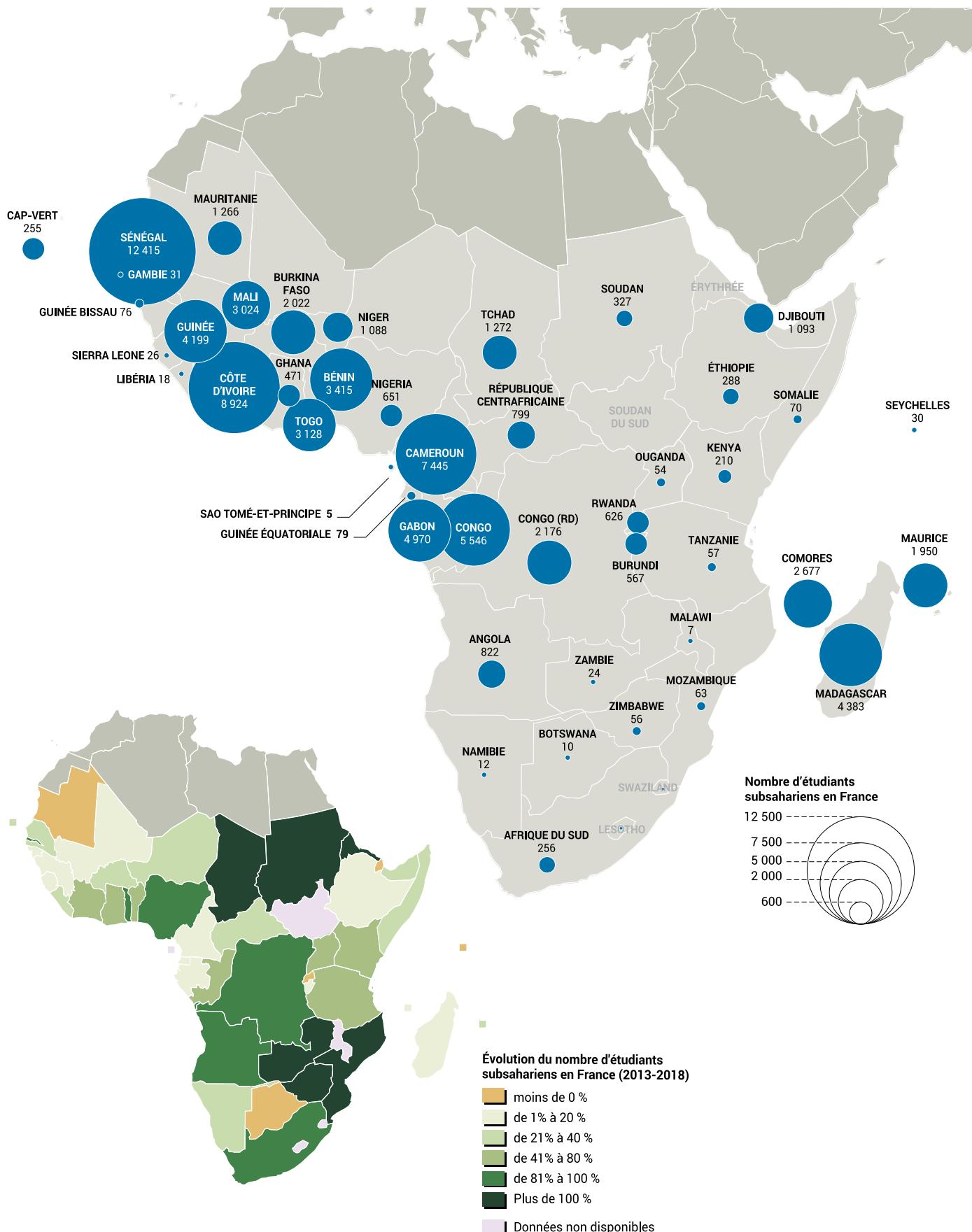
2013-2014 (+34%). Seuls les Mauriciens et les Djiboutiens sont moins nombreux qu'auparavant (respectivement -13% et -3%). La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Congo envoient respectivement 3 800, 3 500 et 2 200 étudiants supplémentaires en France depuis 2013. En outre, cinq pays ont doublé le nombre de leurs ressortissants étudiant dans l'héxagone en cinq ans : le Togo, la République démocratique du Congo, le Tchad mais aussi **l'Angola lusophone et le Nigeria anglophone**. Par ailleurs, le Soudan a multiplié ses effectifs par 3,5 durant cette période. Il convient de souligner les augmentations rapides du nombre d'étudiants originaires de pays anglophones (sur des effectifs tout de même modestes) du Ghana (+71%, à 471), de l'Afrique du Sud (+82%, à 256), du Kenya (+65%, à 210) ou encore du Mozambique (+152%, à 63). Ces augmentations interviennent dans **un contexte d'intensification des actions de promotion et de multiplication des conventions de mobilité**, en particulier en Afrique non francophone : organisation de grands salons étudiants, rencontres institutionnelles et mise en place de programmes de mobilité.



+34%

d'étudiants
subsahariens
en France
entre 2013
et 2018

L'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN FRANCE EN 2018-2019



Source : MESRI-SIES, septembre 2019

LA RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN FRANCE PAR PAYS D'ORIGINE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens	Part	Évolution 2013-2018
1	Sénégal	12 415	16%	+39%
2	Côte d'Ivoire	8 924	12%	+77%
3	Cameroun	7 445	10%	+2%
4	Congo	5 546	7%	+64%
5	Gabon	4 970	6%	+18%
6	Madagascar	4 383	6%	+11%
7	Guinée	4 199	5%	+19%
8	Bénin	3 415	4%	+49%
9	Togo	3 128	4%	+94%
10	Mali	3 024	4%	+17%
11	Comores	2 677	3%	+19%
12	Congo (RD)	2 176	3%	+94%
13	Burkina Faso	2 022	3%	+38%
14	Maurice	1 950	3%	+23%
15	Tchad	1 272	2%	+106%
16	Mauritanie	1 266	2%	-13%
17	Djibouti	1 093	1%	-3%
18	Niger	1 088	1%	+33%
19	Angola	822	1%	+95%
20	République centrafricaine	799	1%	+30%
Afrique subsaharienne		76 922	100%	+34%

Source : MESRI-SIES, septembre 2019.



des étudiants
subsahariens
en France
sont à
l'université
(2018-2019)

Les étudiants subsahariens dans les universités françaises

Trois étudiants subsahariens sur quatre en France vont à l'université en 2018-2019. Ils sont ainsi surreprésentés par rapport à l'ensemble des étudiants étrangers (69% vont à l'université). Il existe des disparités entre les nationalités d'origine : 78% des Sénégalais et 77% des Malgaches s'inscrivent dans une université contre seulement 60% des Camerounais.

Ces derniers privilégident les cursus en écoles de commerce (15%) et en école d'ingénieur (12%). Au contraire, les Congolais et les Malgaches ne sont que 3% à intégrer une école d'ingénieur. En outre, **un Congolais sur dix en France est au lycée**, au sein d'un BTS ou d'une classe préparatoire.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT (2018-2019)

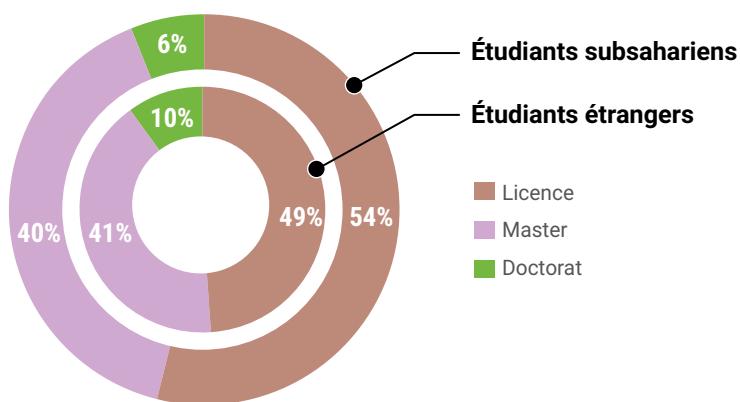
Type d'établissement	Étudiants d'Afrique subsaharienne		Ensemble des étudiants étrangers
	Effectifs	Part	
Universités (dont IUT)	57 992	75%	69%
Écoles de commerce	6 106	8%	10%
Lycées (CPGE, BTS)	4 922	6%	5%
Écoles d'ingénieurs	3 754	5%	7%
Autres établissements	4 148	5%	9%
Total	76 922	100%	100%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

À l'université, **la grande majorité des étudiants subsahariens sont en licence** (54% contre 49% pour

l'ensemble des étudiants étrangers) et une plus faible part est en doctorat (6% contre 10%).

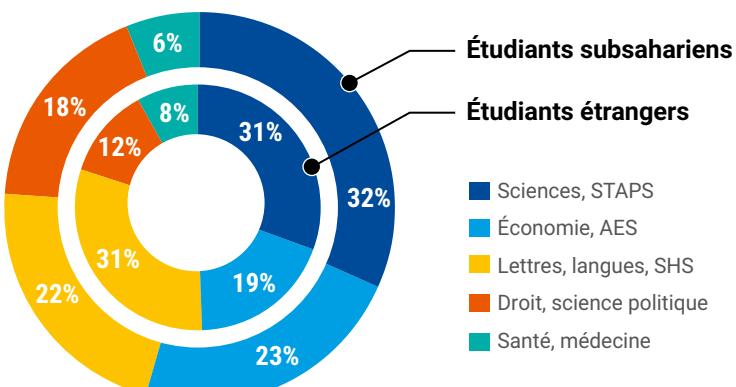
RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS ET DE L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS À L'UNIVERSITÉ PAR NIVEAU DE CURSUS (2018-2019)



Source : MESRI-SIES, septembre 2019.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS ET DE L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS À L'UNIVERSITÉ PAR DISCIPLINE (2018-2019)

Les étudiants subsahariens à l'université sont pour près d'un tiers dans une formation en sciences ; les étudiants sénégalais et camerounais sont particulièrement nombreux dans ces cursus (respectivement 39% et 36%). 22% seulement sont en lettres, langues et sciences sociales, contre 31% pour l'ensemble des étudiants étrangers. En revanche, ils sont surreprésentés dans le droit et la science politique (18% contre 12%). Les étudiants malgaches et ivoiriens favorisent l'économie et l'administration économique et sociale (AES), avec respectivement 31% et 28% de leurs effectifs à l'université.



Source : MESRI-SIES, septembre 2019.

LES CHERCHEURS AFRICAINS EN FRANCE

En 2015, il y avait 563 chercheurs africains (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord) dans les organismes de recherche français. Cela représente 8% de l'ensemble des chercheurs étrangers en France et tout juste 1% de l'ensemble des chercheurs. La même année, il y avait 1 749 enseignants-chercheurs africains. Cela représente 27% de l'ensemble des enseignants-chercheurs de nationalité étrangère ou 3% de l'ensemble des enseignants-chercheurs.

Les africains qui travaillent dans la R&D en France représentent également près de 29% des personnes de nationalité étrangère dans le domaine. Il convient également d'ajouter que cette année-là, près d'un chercheur étranger sur quatre arrivé en France était originaire d'un pays d'Afrique¹.

1- Enquête R&D, MESRI-SIES, 2015, cité dans *L'État de l'emploi scientifique en France*, DGESIP/DGRI – SIES, 2018.

LES STRATÉGIES D'ATTRACTIVITÉ DES PAYS D'ACCUEIL

Si la France est la première destination des étudiants subsahariens, elle est concurrencée par les traditionnels grands pays d'accueil (États-Unis, Royaume-Uni) ainsi que par l'Afrique du Sud qui bénéficie d'une implantation régionale favorable. Les jeunes subsahariens se dirigent néanmoins de plus en plus vers d'autres types de destinations. Plusieurs pays comme la Chine, l'Arabie saoudite ou la Turquie se sont récemment affirmés à travers une croissance rapide du nombre d'étudiants africains accueillis. Cette dynamique s'explique en partie par le déploiement d'importants programmes de bourses, de campagnes de communication et d'influence.

L'attractivité hors du continent africain

LES ÉTATS-UNIS

Deuxième pays d'accueil des étudiants subsahariens après la France, les États-Unis accueillent près de 40 000 Subsahariens dans leurs universités en 2017. Ils renforcent leur attractivité sur le continent en accueillant un tiers d'étudiants subsahariens de plus qu'il y a cinq ans. Les principaux pays d'origine sont anglophones et le Nigeria représente à lui seul 31% des départs.

Les États-Unis disposent d'un programme de bourses d'excellence, la Fulbright Scholarship, pour laquelle

sont éligibles 27 pays d'Afrique subsaharienne. Ce sont principalement des étudiants sud-africains qui en bénéficient, avec 29 bourses attribuées en 2018. Le programme cible également le Kenya, la République démocratique du Congo ou l'île Maurice. La réputation universitaire des États-Unis et les bourses généreuses allouées par certaines universités leur permet également de rester une destination de choix, en dépit de frais de scolarité élevés.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ AUX ÉTATS-UNIS EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Nigeria	11 994	31%	+76%
2	Kenya	3 241	8%	-14%
3	Ghana	3 023	8%	+13%
4	Éthiopie	1 906	5%	+48%
5	Afrique du Sud	1 894	5%	+21%
6	Angola	1 455	4%	+93%
7	Côte d'Ivoire	1 403	4%	+52%
8	Zimbabwe	1 365	4%	+21%
9	Cameroun	1 352	3%	-9%
10	Rwanda	1 192	3%	+165%
Total des étudiants subsahariens accueillis		38 628	100%	+33%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

LE ROYAUME UNI

Les liens historiques qui lient le Royaume-Uni à l'Afrique anglophone en font un important pays d'accueil des étudiants subsahariens. Au cours des dix dernières

années, il accueillait environ 30 000 étudiants subsahariens. Or, depuis 2016, **ce chiffre est en baisse rapide** : -6% entre 2015 et 2016 et -12% entre 2016 et 2017.

Cela s'explique principalement par la baisse du nombre de Nigérians accueillis au Royaume-Uni, qui représentent la moitié des effectifs subsahariens dans le pays. La chute du prix du pétrole en est la principale cause. Elle a entraîné la dépréciation du naira, augmentant le coût réel des études à l'étranger, et la baisse du nombre de bourses liées à l'industrie des hydrocarbures¹.

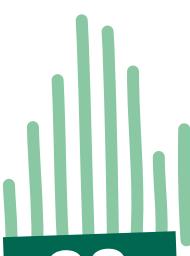
Le Royaume-Uni offre plusieurs bourses d'excellence, généralement attribuées aux élèves anglophones, à

commencer par l'Afrique du Sud (20 à 40 bourses par an) et le Kenya où il mène une politique de promotion active (conférences, rencontres avec des alumni), mais également le Nigeria, l'Ouganda, l'île Maurice et le Soudan. Certains pays mettent également à disposition leurs fonds propres afin de financer la mobilité de leurs étudiants vers le Royaume-Uni. Le Nigeria finance par exemple, à travers le Petroleum Technology Development Fund (PTDF), la mobilité de 200 étudiants au Royaume-Uni.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ AU ROYAUME-UNI EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Nigeria	12 642	50%	-28%
2	Kenya	2 154	9%	-4%
3	Ghana	1 526	6%	-19%
4	Afrique du Sud	1 384	5%	+3%
5	Maurice	1 103	4%	-25%
6	Zimbabwe	924	4%	-13%
7	Angola	728	3%	+183%
8	Tanzanie	726	3%	-18%
9	Ouganda	617	2%	-27%
10	Botswana	492	2%	-15%
Total des étudiants subsahariens accueillis		25 231	100%	-20%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.



d'étudiants nigérians accueillis au Royaume-Uni entre 2012 et 2017

L'ALLEMAGNE

Ancienne colonie allemande, le Cameroun continue d'entretenir des liens avec l'Allemagne, puisque cette dernière accueille plus de 7 000 étudiants camerounais en 2017. Cela représente près de 60% du total des étudiants subsahariens en Allemagne. Le nombre d'étudiants accueillis augmente rapidement, en particulier les Nigérians (+150%) et les Ghanéens (+80%).

Le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) attribue plusieurs bourses d'études aux pays

d'Afrique subsaharienne, notamment ceux avec lesquels l'Allemagne a des liens historiques comme le Cameroun, la Namibie et le Togo. En outre, l'Allemagne met en place depuis plusieurs années une coopération universitaire et scientifique dans de nombreux pays africains. Le DAAD est par exemple engagé dans de nombreux partenariats avec des universités subsahariennes qui ont pour objectif d'améliorer le niveau d'enseignement dispensé.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ EN ALLEMAGNE EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2013-2017
1	Cameroun	7 050	58%	+29%
2	Nigeria	1 266	10%	+151%
3	Ghana	601	5%	+82%
4	Kenya	350	3%	+18%
5	Afrique du Sud	329	3%	+59%
Total des étudiants subsahariens accueillis		12 231	100%	+33%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

1- Dossier Nigeria, 2019, op. cit.



4 000
bourses
d'études par
an octroyées
par la Chine



Instituts
Confucius
en Afrique

LA CHINE

Il est difficile d'estimer le nombre d'étudiants subsahariens qui partent étudier en Chine. Les chiffres fournis par le ministère de l'Éducation chinois recensent 60 000 étudiants africains (Afrique du Nord et subsaharienne) en 2016, mais ils sont peu fiables car non précis². La Chine est néanmoins un acteur majeur de l'accueil des étudiants de la région depuis plusieurs années.

La Chine mène une politique d'influence d'envergure en Afrique subsaharienne et rivalise avec la France et le Royaume-Uni comme principale partenaire de la coopération économique, universitaire et scientifique. Pour s'implanter en Afrique, la Chine utilise un discours « décolonial » axé sur la coopération Sud-Sud³. **Les partenariats réalisés dans le milieu de l'enseignement supérieur constituent des relais de la politique d'influence chinoise en Afrique.** Avec la saturation des établissements africains, apprendre le chinois et aller faire ses études en Chine est devenu une alternative réaliste. Elle offre de nombreuses opportunités pour étudier en Chine, relayées par les Instituts Confucius et appuyées par une ambitieuse politique de bourses (au moins 4 000 bourses par an⁴). Partir étudier en Chine est une manière d'accéder à une promotion sociale : **le retour en Afrique par la suite garantit aux étudiants africains un emploi et un accès au réseau chinois**⁵, même si le niveau de diplôme laisse souvent à désirer.

LES INSTITUTS CONFUCIUS

Le Hanban, siège des Instituts Confucius, indique la présence de 61 instituts en Afrique. Pékin souhaite en disposer d'une centaine d'ici 2020⁶. Les Instituts Confucius s'implantent généralement dans les universités en s'associant parfois aux départements d'études asiatiques. Ils participent activement au recrutement d'étudiants africains.

Depuis quelques années, la présence d'Instituts Confucius est controversée dans des pays comme les États-Unis ou la Nouvelle-Zélande, où certains leur reprochent de contribuer à exporter une vision moins ouverte de la transmission des savoirs.

Au cœur de cette coopération universitaire, se joue l'enjeu de la formation **d'élites africaines bienveillantes à l'égard de la Chine**. Après leurs études, les diplômés subsahariens sont invités à participer à des conférences ou des colloques en Chine ou dans les Instituts Confucius. Les pouvoirs publics chinois cherchent ainsi à garder le contact avec les diplômés.

LA MALAISIE

La Malaisie accueillait un peu plus de 20 000 étudiants subsahariens en 2017, dont la moitié originaire du Nigeria. Les effectifs nigérians ont plus que doublé en cinq ans (+150%), malgré une baisse de 25% en 2017 en raison de la crise économique au Nigeria (cf. supra). Il convient également de noter la hausse spectaculaire des effectifs tanzaniens qui ont plus que septuplé en cinq ans.

La Malaisie attire grâce à son système universitaire calqué sur le modèle anglo-saxon, la présence de campus délocalisés d'universités australiennes, britanniques et chinoises et l'usage très répandu de l'anglais comme langue d'enseignement. Les principaux pays d'origine des étudiants subsahariens dans ce hub d'éducation transnationale sont donc anglophones. La proximité culturelle – notamment la présence d'importantes communautés musulmanes sunnites – favorise également la mobilité avec le Nigeria, le Soudan et la Somalie.

2- Dossier Chine, Les Dossiers Pays, n°41, Campus France, mars 2018, p. 9.

3- Cette vision d'un « droit au développement » ne pouvant être contesté par les puissances déjà en place a été étayée récemment dans le livre blanc *China and the World in the New Era*, Bureau d'information du Conseil des Affaires de l'Etat de la RPC, septembre 2019. URL : http://english.www.gov.cn/archive/whitepaper/201909/27/content_WS5d8d80f9c6d0bcf8c4c142ef.html

4- Estimations à partir des données fournies par les ambassades de France en Afrique subsaharienne. Les sources de financement sont variées : Instituts Confucius, bourses d'entreprises, bourses de gouvernements locaux chinois, bourses d'universités et bourses du gouvernement gérées par les ambassades.

5- Antoine Kernen et Antoine Guex, « Partir étudier en Chine pour faire carrière en Afrique ? : Les jeunes diplômés africains des universités chinoises expérimentent la localisation du personnel des entreprises chinoises », in *Recherche et prospective*, vol. 111, 2016.

6- Sébastien Le Belzic, « L'opération séduction des Instituts Confucius en Afrique », in *Le Monde*, 11 juillet 2016. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/11/l-operation-seduction-des-instituts-confucius-en-afrigue_4967787_3212.html

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ EN MALAISIE EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Nigeria	11 052	54%	+149%
2	Soudan	2 514	12%	-
3	Somalie	1 112	5%	+0%
4	Maurice	923	5%	+102%
5	Tanzanie	654	3%	+660%
6	Kenya	580	3%	+59%
7	Zimbabwe	429	2%	+13%
8	Zambie	377	2%	+35%
9	Guinée	315	2%	+105%
10	Ouganda	266	1%	-23%
Total des étudiants subsahariens accueillis		20 375	100%	+110%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

L'ARABIE SAOUDITE

L'Arabie saoudite attirait plus de 17 000 étudiants d'Afrique subsaharienne en 2017. Les effectifs ont plus que doublé pour la plupart des nationalités entre 2012 et 2017. Le royaume accueille de nombreux étudiants de pays sunnites (Soudan, Mauritanie, Mali) ou à forte proportion sunnite (50% pour le Nigeria et l'Érythrée).

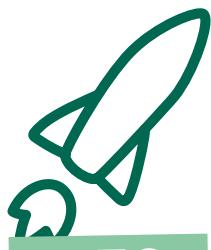
Depuis quelques années, l'Arabie saoudite investit massivement dans son enseignement supérieur en proposant des programmes en anglais enseignés dans d'excellentes conditions matérielles. Le royaume y voit un vecteur d'influence politique et économique.

Plusieurs bourses sont financées directement par le gouvernement saoudien ou indirectement par des entités non gouvernementales telles que la Banque islamique de développement ou l'Organisation de la coopération islamique. 600 étudiants kenyans bénéficiaient par exemple d'une bourse pour y étudier en 2018. Particulièrement implanté au Soudan, au Mali, au Niger, au Sénégal ou au Nigéria, le royaume se tourne désormais également vers le Bénin et la Guinée. Néanmoins, la stratégie d'attractivité de l'Arabie saoudite reste concurrencée par certains pays du Golfe comme les Émirats arabes unis (pour le Nigeria) ou le Koweït (pour le Niger).

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ EN ARABIE SAOUDITE EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Soudan	2 371	14%	+101%
2	Nigeria	2 045	12%	+119%
3	Mauritanie	1 023	6%	+124%
4	Mali	917	5%	+108%
5	Érythrée	834	5%	+111%
6	Somalie	755	4%	+116%
7	Kenya	669	4%	+120%
8	Tchad	643	4%	+117%
9	Guinée	610	4%	+120%
10	Sénégal	559	3%	+123%
Total des étudiants subsahariens accueillis		17 149	100%	+117%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.



+450 %

**d'étudiants
subsahariens
accueillis en
Turquie entre
2012 et 2017**

LA TURQUIE

La Turquie accueille un peu moins de 10 000 étudiants en 2017, mais ce chiffre est en croissance vertigineuse sur cinq ans. En cinq ans, les effectifs des Somaliens ont été multipliés par sept, ceux des Soudanais par neuf et ceux des Camerounais par onze. Ces hausses rapides soulignent bien la nouvelle politique d'influence d'Ankara en Afrique.

La Turquie a mis en place une politique d'attractivité ambitieuse qui se déploie en Afrique subsaharienne et s'appuie sur un réseau d'écoles turcophones. Elle est un important pourvoyeur de bourses d'études.

En 2018-2019, 500 étudiants tchadiens par exemple disposaient de bourses, dont 50 complètes (contre 250 bourses un an plus tôt).

La Turquie attire également grâce à ses bonnes universités, qui appliquent des frais de scolarité relativement faibles (en particulier les universités publiques). En outre, le programme turc Mevlana, un système d'échange similaire à Erasmus+, comprend aujourd'hui des partenariats entre la Turquie et certains pays d'Afrique.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ EN TURQUIE EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Somalie	1 735	18%	+588%
2	Nigeria	1 287	13%	+276%
3	Éthiopie	477	5%	+572%
4	Soudan	473	5%	+792%
5	Cameroun	444	4%	+983%
6	Kenya	432	4%	+153%
7	Tanzanie	397	4%	+163%
8	Mali	353	4%	+651%
9	Ghana	351	4%	+1 304%
10	Guinée	262	3%	+337%
Total des étudiants subsahariens accueillis		9 879	100%	+459%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

LA RUSSIE

Un cinquième des étudiants subsahariens en Russie était originaire du Nigeria en 2017 (1 200 étudiants).

L'Angola est le deuxième pays subsaharien d'origine des étudiants internationaux dans la fédération. Si la Russie n'accueille qu'un peu plus de 5 000 étudiants subsahariens en 2017, les effectifs ont augmenté de 70% en seulement trois ans.

La Russie dispose de plusieurs accords de coopération avec les universités subsahariennes et distribue chaque année un nombre important de bourses.

En 2018, 800 étudiants angolais et 100 étudiants congolais disposaient d'une bourse. Cette même année, 50 bourses russes ont été attribuées aux étudiants du Tchad, 40 au Burundi et 35 au Mozambique par exemple. Si le gouvernement russe développe actuellement une nouvelle stratégie africaine, **la politique russe de bourses se lit essentiellement au prisme de l'ancienne politique d'influence soviétique** : l'Angola, le Congo et le Mozambique sont d'anciens pays africains socialistes, autrefois en lien avec l'URSS.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ EN RUSSIE EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2014-2017
1	Nigeria	1 155	20%	+49%
2	Angola	865	15%	+116%
3	Ghana	557	10%	+61%
4	Namibie	451	8%	+153%
5	Congo	360	6%	+52%
Total des étudiants subsahariens accueillis		5 761	100%	+69%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

La mobilité intra-africaine

Près d'un quart des étudiants subsahariens en mobilité internationale ne quitte pas le continent africain. Environ **un tiers de la mobilité intra-subsaharienne est dirigée vers la seule Afrique du Sud**. On retrouve quatre principales zones d'accueil des étudiants subsahariens en Afrique. La première est **la pointe méridionale du continent**, avec l'Afrique du Sud et la Namibie. À l'est, le pôle **Ouganda-Kenya-Burundi-Rwanda** accueille une vingtaine de milliers d'étudiants, tout comme **l'Afrique du Nord**. Enfin, **l'Afrique de l'Ouest** – avec le Ghana, le Bénin, le Sénégal et la Côte d'Ivoire – accueille environ un tiers des étudiants subsahariens en mobilité.

La mobilité entre les pays s'explique également par une **proximité des systèmes d'enseignement supérieur**. Nombreux sont les pays africains à avoir adopté le système LMD, même si la question des équivalences

des diplômes LMD continue à se poser dans certains pays. C'est également le cas des systèmes d'écoles préparatoires qui voient le jour au Burkina Faso, au Gabon ou en Mauritanie. D'autres pays misent sur le développement du statut d'ingénieur, se rapprochant ainsi du modèle d'enseignement supérieur français.

On observe de fait une **mobilité très régionalisée et soumise aux proximités culturelles et linguistiques**. Ainsi, deux principaux pôles émergent : les hubs anglophones (pointe sud de l'Afrique et Afrique de l'Est) et les hubs francophones (Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord). Des particularités existent comme le couple anglophone Ghana-Nigeria en Afrique de l'Ouest ou encore le Bénin, un pays francophone qui accueille de nombreux étudiants anglophones (75% de Nigérians).

L'AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud recrute des étudiants de toute l'Afrique, mais les pays voisins (Zimbabwe, Lesotho, Swaziland, Namibie, Botswana et Mozambique) représentent plus de la moitié des étudiants subsahariens accueillis en Afrique du Sud (57%). Elle propose des bourses d'études aux étudiants anglophones comme les Kenyans, les Mauriciens, les Ougandais, ou géographiquement proches comme les Angolais.

L'Afrique du Sud a connu une internationalisation de ses universités, pour certaines de rang mondial, qui lui permet aujourd'hui d'accueillir des étudiants de tous les pays : **une diplomatie de la connaissance qui renforce son statut d'acteur important au niveau régional et mondial**⁷.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ EN AFRIQUE DU SUD EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Zimbabwe	11 247	32%	+3%
2	Nigeria	3 142	9%	+65%
3	Congo (RD)	2 964	9%	+17%
4	Lesotho	2 735	8%	+5%
5	Namibie	2 727	8%	+2%
6	Swaziland	1 893	5%	-14%
7	Zambie	1 090	3%	+4%
8	Kenya	1 080	3%	+7%
9	Botswana	986	3%	-44%
10	Malawi	745	2%	+21%
Total des étudiants subsahariens accueillis		34 832	100%	+5%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

7- Olusola Ogunnubi et Lester Brian Shawa, « Analysing South Africa's Soft Power in Africa through the Knowledge Diplomacy of Higher Education », in JHEA/RESA, vol. 15, n°2, 2017, pp. 81-107.



des
subsahariens
accueillis au
Ghana étaient
nigérians en
2017

LE GHANA

Le Ghana accueille plus de 9 000 Nigérians en 2017, soit les trois quarts des Subsahariens en mobilité dans le pays. Le Ghana est proche géographiquement, les études y sont financièrement accessibles et en langue anglaise. **Son système d'enseignement supérieur est réputé et dispose de nombreux partenariats avec des universités étrangères.** En outre, le Ghana et le Nigeria partagent un même cadre de reconnaissance des diplômes, un « baccalauréat » commun et une coopération

universitaire dans le cadre du Commonwealth. Le Conseil des examens de l'Afrique occidentale (WAEC) supervise en effet la délivrance des certificats de fin de formation secondaire dans les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest (Nigeria, Ghana, Liberia, Sierra Leone et Gambie), favorisant ainsi la mobilité entre ces pays. Les étudiants internationaux peuvent également profiter des huit centres d'excellence de la Banque mondiale présents au Ghana.

LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ AU GHANA EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2012-2017
1	Nigeria	9 127	74%	+49%
2	Gabon	509	4%	+8%
3	Côte d'Ivoire	434	3%	+2%
4	Congo	426	3%	+42%
5	Bénin	273	2%	+65%
Total des étudiants subsahariens accueillis		12 416	100%	+44%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

LES CENTRES D'EXCELLENCE AFRICAINS (CEA), UN FACTEUR DE LA MOBILITÉ INTRA-AFRICAINE

Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre avec le soutien de la Banque Mondiale (BM) et de l'Association des Universités Africaines, ont lancé le projet régional des Centres d'excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique (CEA) en 2014. Le projet vise au renforcement de la formation postdoctorale et la recherche appliquée, qui sont essentielles à la croissance économique de la région. En outre, les universités soutenues devraient répondre aux normes mondiales en matière de qualité de l'enseignement, recruter des étudiants dans toute la région et collaborer avec d'autres universités africaines. Un investissement total de 300 millions USD est prévu grâce à un financement de la Banque Mondiale et de l'Agence française de Développement (AFD)⁸.

On compte actuellement **58 CEA opérationnels dans 45 universités réparties sur 19 pays d'Afrique subsaharienne**. En tout, ce sont 24 000 étudiants qui en bénéficient, dont 10 500 inscrits en master et 2 400 en doctorat⁹.

8- Communiqué de presse, ACE, 2019. URL : <https://ace.aau.org/fr/communique-de-presse-selection-de-44-centres-d-excellence-en-afrique-de-l-ouest-et-du-centre-pour-le-projet-cea-impact/>

9- Communiqué de presse, Banque mondiale, 2019. URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2019/04/03/world-bank-scales-up-its-support-for-regional-higher-education-centers-for-excellence-in-africa>

LE MAROC ET L'AFRIQUE DU NORD

Les pays d'Afrique du Nord attirent une part non négligeable de la mobilité intracontinentale. Le Maroc et la Tunisie figurent parmi les principales destinations d'accueil. **Le Maroc accueille à lui seul près de 15 000 étudiants subsahariens, faisant du royaume le deuxième pays d'accueil du continent africain.** Les onze premiers pays d'origine des étudiants internationaux au Maroc sont subsahariens, majoritairement francophones. En première place, se trouvent les étudiants maliens dont le nombre a été multiplié par huit en quatre ans. Le Maroc est le premier pays africain de destination des étudiants maliens, mais aussi guinéens, congolais, sénégalais ou encore mauritaniens.

La politique d'influence du Maroc dans l'enseignement supérieur a notamment pour mission de former les cadres des pays d'Afrique subsaharienne¹⁰. Le royaume offre plusieurs bourses d'études à travers l'Agence marocaine de coopération

internationale (AMCI). 100 étudiants ivoiriens ont bénéficié d'une bourse marocaine pour l'année 2017-2018, mais également plus d'une centaine d'étudiants maliens (environ 70 euros par mois par l'AMCI et 40 euros du côté malien)¹¹.

Le principal avantage pour ces étudiants repose sur l'absence de visa. Néanmoins, étudier au Maroc peut présenter des inconvénients, comme l'absence de reconnaissance des diplômes. Pour certains étudiants venant étudier en Afrique du Nord, il s'agit d'un second choix après l'échec d'une mobilité en France – mais pas nécessairement : pour beaucoup, « le Maroc n'est ni un strapontin vers l'Europe, ni un choix contraint. Il répond à leurs aspirations et correspond aux moyens financiers qu'ils sont prêts à consentir pour se former »¹². Avant tout, ces formations permettent l'acquisition d'un titre universitaire valorisé sur le marché de l'emploi.



LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS SUBSAHARIENS EN MOBILITÉ AU MAROC EN 2017

Rang	Pays d'origine	Étudiants subsahariens accueillis	Part	Évolution 2013-2017
1	Mali	1 968	13%	+730%
2	Guinée	1 374	9%	+290%
3	Côte d'Ivoire	1 292	9%	+785%
4	Congo	1 235	8%	+560%
5	Sénégal	930	6%	+268%
6	Gabon	928	6%	+887%
7	Mauritanie	883	6%	+60%
8	Tchad	718	5%	+388%
9	Comores	589	4%	+165%
10	Burkina Faso	584	4%	+451%
Total des étudiants subsahariens accueillis		14 870	100%	+275%

Source : Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2019.

10- Johara Berriane, « La formation des élites subsahariennes au Maroc », in Mansouria Mokhefi et Alain Antil (dir.), *Le Maghreb et son Sud. Vers des liens renouvelés*, Paris, CNRS, 2012.

11- Niandou Touré, « Les étudiants maliens dans l'enseignement supérieur privé au Maroc. Enjeux et stratégies de distinction sociale par les études à l'étranger », in *Hommes & migrations*, vol. 1307, 2014, pp. 29-36.

12- *Ibid.*, p. 36.

LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les perspectives de coopération doivent répondre aux enjeux des systèmes d'enseignement supérieur des pays subsahariens. Si certains défis sont communs à la majorité des pays – sous-financement des universités publiques, difficultés à absorber la demande d'étudiants, etc. –, il convient néanmoins de prendre en compte le contexte politique et académique spécifique de chaque pays.

La coopération dans l'enseignement supérieur en Afrique cherche à soutenir les mobilités croisées, à développer des partenariats, à diversifier les offres de formations locales et à former des équipes pédagogiques¹. Dans ce cadre, la création de filières communes et de campus délocalisés en Afrique devrait offrir de nouvelles opportunités aux établissements français et aux étudiants subsahariens : celles d'un enseignement internationalisé et de qualité à proximité.

Les dispositifs français d'attractivité

Différents programmes facilitent la mobilité des étudiants et des chercheurs subsahariens qui souhaitent étudier ou travailler en France : les programmes de bourses, la politique de visas et les procédures mutualisées de recrutement étudiant.

LA STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ « BIENVENUE EN FRANCE »

La politique nationale de coopération entre la France et l'Afrique subsaharienne s'articule d'abord autour de la mobilité étudiante et scientifique. Initiée en 2018, la stratégie d'attractivité « Bienvenue en France » donne une place particulière à l'accueil d'étudiants d'Afrique subsaharienne. La dématérialisation des procédures de visa, l'amélioration des conditions d'accueil avec la labellisation des établissements et le développement de formations et campus délocalisés sont autant de mesures visant à renforcer les coopérations universitaires et les mobilités.

> Les programmes de bourses

Campus France gère et coordonne de nombreux programmes de bourses à destination des étudiants. Entre 2014 et 2018, ce sont près de **13 000 bourses attribuées à plus de 9 500 boursiers originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne**. Plus de 60% sont des bourses d'études : 4 600 sont des bourses du gouvernement français (BGF), 2 200 sont

des bourses d'un gouvernement étranger (BGE) et 1 200 bourses sont cofinancées par l'État français et un gouvernement étranger.

Plus d'un boursier du gouvernement français sur cinq était originaire d'Afrique subsaharienne en 2017-2018². Ces étudiants présentent **un taux de réussite remarquable** – de l'ordre de 97% ; à titre de comparaison, le taux de réussite moyen des étudiants en France est de 39% en licence et de 75% en BTS et DUT³.

Les principaux pourvoyeurs de bourses gérées par Campus France en dehors du gouvernement français sont :

- l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG), qui octroie des bourses à environ 900 étudiants gabonais chaque année ;
- Institut national angolais de gestion des bourses d'études (INAGBE), 36 étudiants en 2018 ;
- l'Academia Sonangol, qui a dispensé des bourses à 77 étudiants angolais en 2016 (pour une durée de cinq ans) ;
- le ministère de l'Enseignement supérieur éthiopien, qui offre également des bourses cofinancées par l'Ambassade de France en Éthiopie ;
- le ministère de l'Enseignement supérieur malgache, 65 étudiants boursiers ;

1- Discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou en 2017.

2- *Les bourses du gouvernement français (BGF) à destination des étudiants étrangers : État des lieux de l'année 2017-2018, Les Notes*, Campus France, 2019. URL : https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/notes/fr/note_BGF_fr.pdf

3- *Repères & références statistiques*, Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2018, pp. 233, 239 et 245.

- le ministère de l'Enseignement supérieur béninois, 35 étudiants chaque année ;
- le Petroleum Technology Development Fund (PTDF), Total et des universités nigérianes, près de 200 bourses ;
- le gouvernement ivoirien propose également des bourses dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D). Ces bourses ont permis à plus de 200 étudiants ivoiriens de faire des études en France pour l'année 2015-2016 ;
- et également des programmes de bourses avec la Mauritanie, le Mozambique et le Soudan.

La politique de bourse s'appuie sur les 50 espaces et antennes Campus France présents en Afrique subsaharienne au service de la mobilité étudiante.

Sur l'Afrique subsaharienne, Campus France gère également 85 bourses d'excellence (bourses Eiffel, bourses Excellence-Major), plus de 200 bourses de recherche de haut niveau, ainsi que des **partenariats**

Hubert Curien (PHC). Principaux outils de mobilité internationale, les PHC sont des programmes de coopération bilatérale destinés aux doctorants et aux chercheurs. Ils sont pilotés et financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), en liaison avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et une ou plusieurs institutions partenaires à l'étranger. Il existe à ce jour trois PHC avec la zone Afrique subsaharienne :

- PHC Protea (Afrique du Sud, depuis 1997) ;
- PHC Pamoja (Kenya, depuis 2015) ;
- PHC Napata (Soudan, depuis 2016).

111 étudiants d'origine subsaharienne ont participé à un PHC entre 2014-2018, dont 56 Sud-africains et 24 Kenyans. Un quatrième PHC Nkabom est en projet au Ghana et devrait voir le jour en 2020.

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) attribue des allocations aux étudiants et aux enseignants-chercheurs permettant de poursuivre une partie de leur formation et de leur recherche dans d'autres universités. Dans le projet « Mobilités académiques et scientifiques » la Direction régionale Afrique Centrale et des Grands Lacs soutient les établissements situés dans des pays en crise ou en sortie de crise, à travers la prise en charge des missions d'enseignement, des allocations de perfectionnement à la recherche, des missions d'expertise et de la participation aux manifestations scientifiques. Un autre projet, « Professionnalisation et employabilité » porté par la Direction régionale Afrique de l'Ouest, soutient les établissements pour leur permettre d'assurer la qualité des formations proposées, mais également de pallier le déficit d'enseignants dans certaines disciplines à travers un programme de mobilités académiques. Concrètement, ces projets visent à remédier au manque de qualifications des ressources humaines, à l'absence de certaines spécialités indispensables pour la mise en œuvre du système LMD (notamment au niveau des masters et des formations doctorales) ainsi qu'au cloisonnement des universités. Ils mettent également l'accent sur la promotion, la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche en offrant un soutien à l'organisation de manifestations scientifiques.

L'offre de bourses s'adosse à un vaste dispositif promotionnel. En parallèle de rencontres institutionnelles, les salons étudiants foisonnent sur le continent : Study in France (au Nigeria depuis quatre ans), Study in Europe (en Éthiopie en 2019 et au Nigeria l'an prochain), Cap sur l'Océan Indien (à Madagascar et à Maurice depuis trois ans), la Caravane de l'Est (au Kenya, en Tanzanie et en Éthiopie) ou encore la Ruée vers l'Ouest (en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo).



bourses attribuées à des étudiants subsahariens et gérées par Campus France entre 2014 et 2018



partenariats Hubert Curien en Afrique subsaharienne

FACILITER LA MOBILITÉ DES DIPLOMÉS ET DES CHERCHEURS

Pour les étudiants originaires d'un pays subsaharien qui ont obtenu un diplôme de niveau BTS à doctorat en France, dans une filière délocalisée d'un établissement français ou dans un établissement franco-étranger délocalisé, il existe la possibilité de bénéficier **d'un visa de circulation**. Valide pour une durée allant d'une à cinq années, le visa de circulation permet d'effectuer des séjours de moins de 90 jours cumulés au sein de l'espace Schengen par période de six mois. Les étudiants subsahariens doivent au préalable faire authentifier leur diplôme via la plateforme France Alumni. Ce visa donne notamment la possibilité de rechercher un emploi, de participer à des colloques ou encore de rendre visite à des amis résidant en France.

Un **visa long séjour (VLS) mention « passeport talent – chercheur »** destiné aux doctorants contractuels, aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs permet de séjourner en France pour mener des travaux de recherche ou enseigner à l'université. Les conjoints et les enfants mineurs d'une personne possédant le VLS « passeport talent-chercheur » peuvent également bénéficier d'une procédure simplifiée pour « famille accompagnante » afin de rejoindre la France sans faire de procédure de regroupement familial.



19
pays
subsahariens
concernés par
la procédure
« Études en
France »

> Le recrutement mutualisé

Mutualiser les procédures d'admission entre établissements français permet de renforcer leur visibilité, de simplifier les démarches à effectuer pour les étudiants candidats et de partager les coûts.

Ce système de recrutement mutualisé est particulièrement employé par les écoles d'ingénieurs. Par exemple, le **réseau n+i** regroupe 70 grandes écoles d'ingénieurs françaises ayant choisi de mutualiser leurs actions de coopération internationale et l'admission d'étudiants internationaux. Une fois admis, les étudiants suivent une formation intensive en français (en juillet-août) puis un programme de mise à niveau méthodologique pendant quatre mois, en lien avec la spécialisation choisie : cours de langue, de civilisation, mise à niveau en sciences de l'ingénieur et en technologie, travaux pratiques ou encore travail en laboratoire. À

l'issue de cette période, les étudiants internationaux intègrent leur école pour le deuxième semestre de master. **Le réseau Polytech**, regroupant quinze écoles d'ingénieurs polytechniques, propose également une voie spécifique de concours sur dossier dédiée aux étudiants internationaux. Cette voie d'entrée représente environ 4% du total des étudiants admis au sein du réseau. En 2016, 38% des candidatures à ce concours sur titres étaient originaires d'Afrique subsaharienne (dont 18% du Sénégal et 6% du Cameroun). **Le programme AgreenMob**, lancé par l'Institut Agreenium, est un autre exemple de démarche visant à mutualiser le recrutement d'élèves-ingénieurs étrangers dans certains pays cibles. Au Sénégal, le programme fonctionne en partenariat avec trois universités et écoles sénégalaises. Du côté français, AgreenMob compte onze établissements d'enseignement agronomique partenaires du projet.

MUTUALISER LE RECRUTEMENT AVEC LA PROCÉDURE « ÉTUDES EN FRANCE »

La plateforme Études en France mise en place par le MEAE est une procédure entièrement dématérialisée qui permet de gérer l'ensemble des démarches d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur jusqu'à la demande de visa. Elle s'adresse aux étudiants qui résident dans l'un des 19 pays d'Afrique subsaharienne concernés par la procédure. Cette plateforme permet déposer les demandes d'inscription et de communiquer avec les établissements dans lesquels l'étudiant souhaite s'inscrire. Les candidats peuvent formuler de trois (entrée en première année de licence) à sept vœux (deuxième et troisième année de licence, master).

Les formations et campus délocalisés et le renforcement des partenariats

Le développement des partenariats universitaires contribue à la compétitivité internationale et au renforcement mutuel des institutions d'enseignement supérieur françaises et africaines. L'objectif fixé par le président de la République est de **doubler d'ici 2022 le nombre de partenariats entre établissements français et africains**.

Cette coopération prend la forme d'une offre pédagogique développée directement dans les pays d'Afrique subsaharienne et à l'intention des étudiants

subsahariens : campus et formations délocalisés, doubles diplômes et diplômes conjoints, écoles franchisées, etc. Les établissements de l'enseignement supérieur et les centres de recherche français travaillent également étroitement avec les institutions subsahariennes pour renouveler les programmes pédagogiques ou encore former des enseignants. En outre, le développement d'outils numériques et d'universités virtuelles jouent un rôle central dans le renouvellement des partenariats.

DÉFINITIONS

Il existe de nombreuses formes de **délocalisation de l'enseignement supérieur** (ou éducation transnationale). Certaines relèvent d'une implantation physique des établissements français dans le pays :

- **établissement à l'étranger** (dont les **universités franco-X**) : créé suite à un accord bilatéral entre plusieurs gouvernements ou directement entre des établissements d'enseignement supérieur ;
- **campus délocalisé** : campus indépendant ou intégré à un établissement existant. La qualité et l'organisation de l'enseignement sont identiques à l'établissement d'origine, avec une offre de diplômes adaptée à la demande du pays. Ils peuvent s'adresser aux étudiants du pays d'origine ou à ceux du pays d'accueil ;
- **établissement franchisé** : exportation d'un modèle d'établissement français à l'étranger.

D'autres formes de délocalisation relèvent de partenariats au sein d'établissements étrangers :

- **formation délocalisée** : formation proposée au sein d'un établissement partenaire par l'établissement d'origine ;
- **diplôme conjoint et double diplôme** : partenariat entre deux établissement permettant d'obtenir deux diplômes. Une mobilité internationale est généralement nécessaire à la validation du programme.

> Les campus et formations délocalisés

La stratégie d'attractivité française prévoit de **doubler le nombre d'étudiants accueillis en formations et campus français délocalisés dans les prochaines années**⁴. Sous différentes dénominations, « université franco-étrangère », « franco-X », « campus franco-étranger », « hub régional » ou « campus délocalisé », le projet reste le même : permettre à davantage d'étudiants africains de bénéficier d'une formation de qualité et adaptée aux besoins locaux.

Situé près de Dakar, **le campus franco-sénégalais** de Diamniadio, par exemple, devrait achever sa construction en 2022. En attendant, les établissements de l'enseignement supérieur des deux pays commencent, dès la rentrée 2019, à délivrer des cours. Les formations concerteront des domaines aussi variés que le numérique ou l'agronomie. Plusieurs grandes écoles et centres de recherche français sont associées à l'initiative, telles que le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ainsi que des universités et grandes écoles sénégalaises.

Le hub régional franco-ivoirien pour l'éducation est une plateforme regroupant, depuis novembre 2018, 70 formations dispensées dans des universités de Côte d'Ivoire et de France (telles que le CNAM ou l'École polytechnique), afin de permettre aux étudiants d'obtenir des doubles diplômes à distance et de suivre des formations croisées. Les étudiants français peuvent également suivre ces formations conjointes, en effectuant une partie de leur cursus en France et le reste en Côte d'Ivoire. Ce hub est ouvert aux étudiants de l'ensemble des pays d'Afrique.

L'État intervient aussi pour soutenir des pôles universitaires régionaux d'excellence tels que F'SATI (French-South African Institute of Technology) et F'SAGRI (French-South African Agricultural Institut) en Afrique du Sud, l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB) en Côte d'Ivoire, l'école 2iE au Burkina Faso ou l'école polytechnique de Yaoundé.

Cette tendance devrait se renforcer à l'avenir. Le MEAE a en effet lancé en 2019 un appel à projets destiné à encourager le développement de l'enseignement supérieur français en Afrique : ADESFA. Doté d'un fonds d'amorçage de deux millions d'euros sur trois ans (2019-2021), ADESFA vient accompagner le développement de futures coopérations entre établissements français et africains. Près de 200 projets ont présenté leur candidature et 17 ont finalement été retenus dans 15 pays. Le programme « Partenariats pour les établissements africains » s'inscrit dans la continuité, l'AFD finançant le développement de formations en partenariat et de mobilités. En outre, un nouvel appel à projets ADESFA est en cours et une vingtaine de projets devraient être sélectionnés au courant de l'année 2020.

ENQUÊTE 2019 : FORMATIONS ET CAMPUS DÉLOCALISÉS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le 19 avril 2019, la Commission Afrique du Forum de Campus France a lancé une enquête portant sur les coopérations avec l'Afrique dans l'enseignement supérieur. 92% des établissements français interrogés affirment développer des coopérations avec leurs homologues africains⁵.

Selon cette enquête, le Sénégal concentre le nombre le plus important de coopérations avec les établissements français. Elles concernent principalement la mobilité étudiante mais également les projets de recherche conjoints, l'appui au développement et la création de formations. Il est suivi de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun.

Parmi les pays d'Afrique anglophone, outre l'Afrique du Sud, on retrouve le Ghana et le Kenya qui comptent le plus de partenariats avec des établissements de l'enseignement supérieur français. Le Niger, le Rwanda, la Tanzanie et le Togo attirent également un certain nombre de coopérations concentrées principalement sur la mobilité étudiante.

Pour la grande majorité des répondants, l'origine de ces coopérations est liée à la stratégie des établissements français ainsi qu'aux sollicitations des établissements africains.

Parmi les principaux freins à la coopération relevés par cette enquête, figurent en premier lieu le manque de financement (rareté des ressources financières ou niveau de contraintes trop élevé), les problèmes dus à la mobilité (procédures de demande de visa compliquées, coût de la vie plus élevé en France), la question du niveau d'étude et de l'éventuel décalage académique entre les établissements et les problèmes structurels (absence récurrente de services de relations internationales dans les universités africaines).

4- Discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou en 2017.

5- 367 établissements ont été interrogés sur lesquels 154 ont répondu – soit un taux de réponse de 42%. Ces résultats doivent être analysés avec précaution, car il est probable que le taux de réponse soit plus important pour les établissements interrogés qui disposent de partenariats.

SÉNÉGAL

Dakar

- Classes préparatoires
 - ESIGELEC : École supérieure d'Ingénieurs en Génie électrique
 - Collège Sacré-Cœur
 - KEDGE, campus Dakar
 - KEDGE Business School
 - Institut Vatel Dakar
 - Institut Vatel
- Diamniadio**
- Campus franco-sénégalais
 - ENSAE : École nationale de la statistique et de l'administration économique
 - ENSFEA : École nationale supérieure de Formation de l'Enseignement agricole
 - ENSIIE : École nationale supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise
 - IMT : Institut Mines-Télécom
 - INSA Lyon : Institut national des Sciences appliquées de Lyon
 - INSA Rouen : Institut national des Sciences appliquées de Rouen
 - Université de La Rochelle
 - Montpellier SupAgro
 - Université Paris-Dauphine
 - Université Bretagne-Sud
 - Université de technologie de Troyes
 - VetAgroSup
 - CTD : Centre Trainmar Dakar
 - Institut africain de Management
 - Supdeco Dakar
 - UADB : Université Alioune Diop de Bambey
 - UCAD : Université Cheikh Anta Diop
 - USSEIN : Université du Sine Saloum El-Hadj
 - Ibrahima NIASS
 - UVS : Université virtuelle du Sénégal

MAURITANIE

Nouakchott

- IGECA : Institut de Gestion et de Comptabilité appliquées
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers

NIGER

Niamey

- Centre international de formation à l'expertise comptable
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
- ESCAE : École supérieure de commerce et d'administration des entreprises

GUINÉE

Conakry

- Classes préparatoires
- École polytechnique de Paris
- Lycée du Parc de Lyon
- Université Gamal
- IMEEC : Institut de management d'études économiques et comptables
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers

- Principaux campus et formations délocalisées
 - Acteurs français
 - Acteurs régionaux

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan

- Le Centre INP-HB/Cnam Côte d'Ivoire
 - Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
 - INP-HB : Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny
 - IPAG Côte d'Ivoire
 - IPAG Business School
 - IEA Abidjan
 - IEA Paris : Institut d'administration des entreprises de Paris
- Classes préparatoires**
- INP Grenoble : Institut polytechnique de Grenoble,
 - Université Grenoble-Alpes
 - Lycée français Blaise Pascal

Yamoussoukro

- Hub franco-ivoirien
- École des Mines de Saint-Étienne
- École des Ponts ParisTech
- EM Lyon
- Cnam
- École polytechnique de Paris
- ICN Business School
- IEA Paris
- IMT : Institut Mines-Télécom Atlantique
- Institut national universitaire Jean-François Champollion
- INP Lorraine : Institut national polytechnique de Lorraine
- Université de Haute Alsace
- Université de Poitiers
- Université de Nice - Sophia Antipolis
- Université Jean Moulin - Lyon 3
- ENSEA : École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée
- ESATIC : École supérieure africaine des TIC
- INP-HB
- IUA : Institut universitaire d'Abidjan
- UCAO : Université catholique de l'Afrique de l'Ouest
- Université des Lagunes
- USTCI : Université des Sciences et Technologies de Côte d'Ivoire

TCHAD

N'Djaména

- Centre ONPCT-Intec
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
- ONPCT : Ordre national des Professionnels comptables du Tchad

BÉNIN

Cotonou

- Classes préparatoires
- ESIGELEC : École supérieure d'Ingénieurs en Génie électrique
- Collège Père Aupiais
- ESEC : École supérieure d'Expertise comptable
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
- Université Pierre Mendès France de Grenoble
- Africa Design School
- École de design Nantes Atlantique
- EPITECH Bénin
- EPITECH



BURKINA FASO

Ouagadougou

- ISGE-BF : Institut supérieur du Génie électrique du Burkina Faso
- ESIGELEC : École supérieure d'Ingénieurs en Génie électrique
- CCI-BF : Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
- 2IFEC : Institut international de formation à l'expertise comptable
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
- IngénieurEs en Afrique
- EPF École d'Ingénieur-e-s
- 2iE : Institut international d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

CAMEROUN

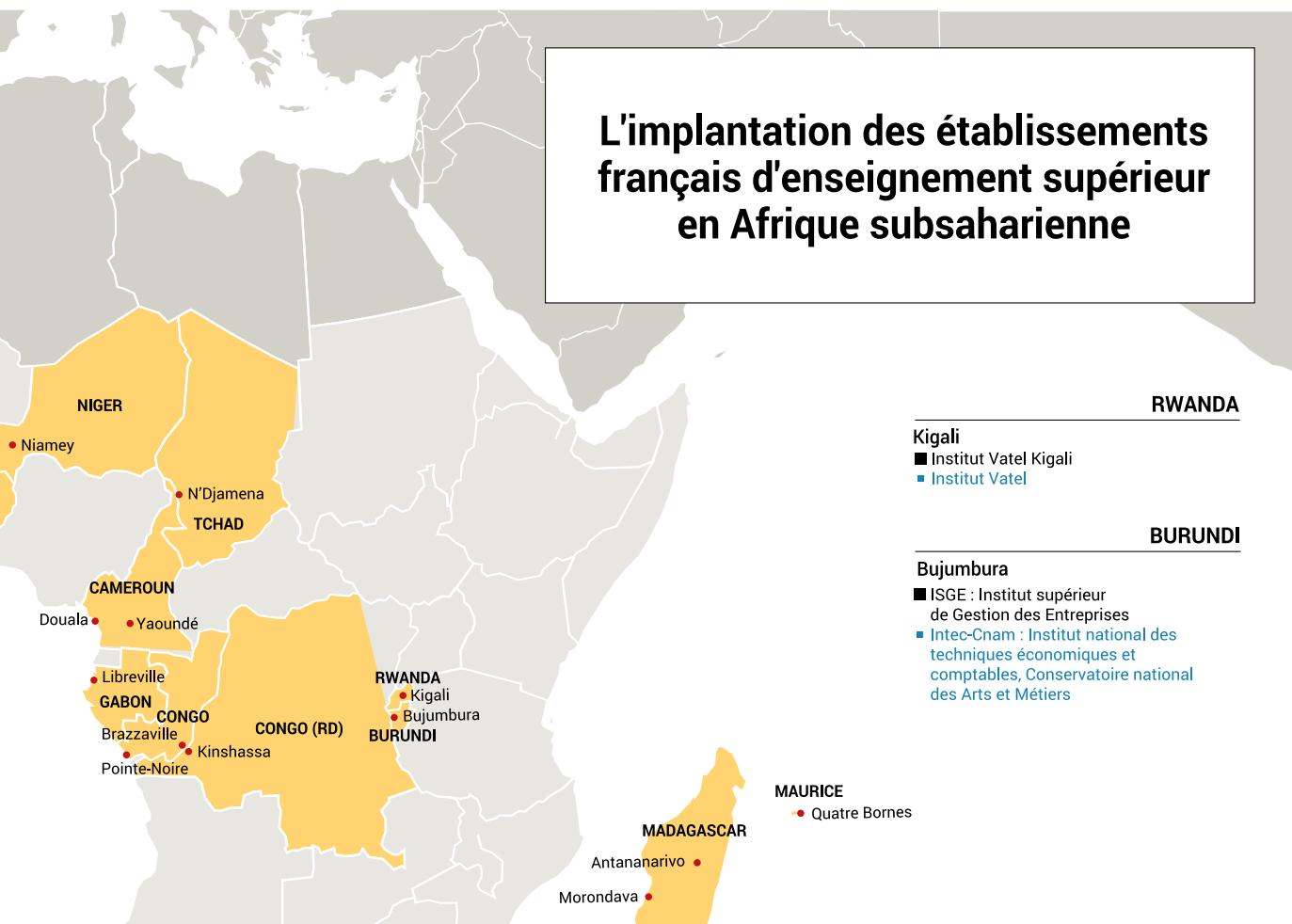
Yaoundé

- École internationale du management et de l'entrepreneuriat
- Groupe Y Schools
- Classes préparatoires
- 3iL Ingénieurs : Institut d'Ingénierie informatique de Limoges
- Collège Vogt
- Classes préparatoires
- ESIGELEC : École supérieure d'Ingénieurs en Génie électrique
- Collège Vogt

Douala

- Polytech Nancy, campus Douala
- Polytech Nancy
- Institut universitaire de la Côte
- 3iL AC
- 3iL Ingénieurs : Institut d'Ingénierie informatique de Limoges
- Institut universitaire de la Côte
- Institut Ucac-Icam, campus Douala
- Icam : Institut catholique d'Arts et Métiers
- UCAC : Université catholique d'Afrique centrale
- Centre ONECCA-Intec
- Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
- ESG : École supérieure de Gestion
- Lycée Domique Savo
- UCAC

Source : Campus France, septembre 2019.



L'implantation des établissements français d'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne

- RWANDA**
- Kigali
- Institut Vatel Kigali
 - Institut Vatel
- BURUNDI**
- Bujumbura
- ISGE : Institut supérieur de Gestion des Entreprises
 - Intec-Cnam : Institut national des techniques économiques et comptables, Conservatoire national des Arts et Métiers
- MAURICE**
- Quatre Bornes
- MADAGASCAR**
- Antananarivo
- Institut Vatel Antananarivo
 - Institut Vatel
 - Cnam Madagascar
 - Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
- Morondava
- Institut Vatel Morondava
 - Institut Vatel
- MAURICE**
- Quatre Bornes
- Medine Education Village
 - École centrale de Nantes avec CentraleSupélec et les autres centrales
 - Université Paris II Panthéon-Assas
 - SUPINFO International University
 - Institut Vatel
 - École nationale supérieure d'Architecture de Nantes
 - ESCP Europe
 - ESSEC : École supérieure des sciences économiques et commerciales
- GABON**
- Libreville
- Université franco-gabonaise Saint-Exupéry
 - Université Lyon 3 Jean Moulin
 - Institut d'Études politiques de Toulouse
 - Université de Rouen
 - Adec-Cnam-Intec
 - Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
 - Adec : Association pour le Développement des Études comptables
- CONGO (RD)**
- Kinshassa
- Faculté d'Ingénierie ULC-Icam
 - Icam : Institut catholique d'Arts et Métiers
 - ULC : Université Loyola du Congo
- CONGO**
- Brazzaville
- Intec Congo
 - Cnam : Conservatoire national des Arts et Métiers
 - ULC : Université libre du Congo
- Pointe-Noire
- Institut Ucac-Icam, campus Pointe-Noire
 - Icam : Institut catholique d'Arts et Métiers
 - UCAC : Université catholique d'Afrique centrale
- AFRIQUE DU SUD**
- Pretoria
- FSATI : French-South African Technology Institute
 - ESIEE : École supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique de Paris
 - UPEC : Université Paris-Est Créteil
 - Tshwane University of Technology
- Le Cap
- F'SATI : French South African Technology Institute
 - ESIEE
 - UPEC
 - Cape Peninsula University of Technology
 - SKEMA, campus Le Cap
 - SKEMA Business School
 - Université de Stellenbosch

> La formation d'enseignants et le renouvellement des programmes pédagogiques

Les partenariats dans l'enseignement supérieur impliquent aussi la mise à disposition d'universitaires et d'experts techniques internationaux déployés au sein des ambassades de France, auprès des ministères et des universités des pays africains qui en formulent la demande. Ces ressources contribuent au **renforcement des systèmes nationaux d'enseignement supérieur** et leur déploiement se fait en lien avec les établissements français et africains, mais aussi des opérateurs du gouvernement français : Agence française de développement (AFD), Campus France, Expertise France ou encore France Éducation internationale.

En Côte d'Ivoire, France Éducation international et l'AFD appuient par exemple l'Institut national de formation des agents de santé (INFAS). Ils participent également à la rénovation de quatre centres polyvalents de formation professionnelle. Au Soudan, Expertise France et France Éducation international s'impliquent dans le renforcement de la formation initiale des enseignants du primaire auprès des facultés de l'éducation⁶.

Un autre projet emblématique de coopération dans l'enseignement supérieur est la **création de l'école nationale à vocation régionale** de Tica qui a été inaugurée à l'été 2019. Elle est le résultat de la volonté conjointe de la Guinée équatoriale et de la France de doter les pays concernés d'une marine nationale capable de coordonner ses actions de lutte contre les trafics illicites et la piraterie. Cette école fait partie des 17 écoles de coopération existantes sur le continent africain⁷.

Certains établissements se mobilisent et forment des enseignants ou accompagnent le renouvellement de programmes pédagogiques. Dans le domaine de l'agronomie par exemple, Montpellier SupAgro participe à la **création de masters et de cursus de formations** de l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal, à la **création et au renforcement des corps enseignants** de l'Institut supérieur des Technologies alimentaires de Malange (ISTAM) en Angola, ou encore au **renouvellement des programmes de cours** de l'INPHB en Côte d'Ivoire. L'établissement français se mobilise également aux côtés des lycées agricoles et de l'**inspection de l'enseignement** agricole pour appuyer le gouvernement camerounais dans le renouvellement et le développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche⁸.

> Le numérique au service de la transmission du savoir

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) appuie le développement d'universités et bibliothèques universitaires francophones. Il existe actuellement un réseau composé d'une vingtaine de **campus numériques francophones** (CNF) en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'une implantation de l'AUF auprès d'universités partenaires afin de promouvoir les technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation. Ce service est devenu central dans l'offre de formation francophone à distance. **L'Université virtuelle du Sénégal** (UVS) existe par exemple depuis sept ans et a pour ambition de répondre à une demande croissante d'enseignement supérieur tout en réduisant les inégalités d'accès et en proposant des formations en adéquation avec le marché du travail. Le **Campus numérique de l'Espace universitaire francophone** (CNEUF) Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou est un autre CNF mis en place en novembre 2018. Des espaces de travail partagés, équipés et connectés à internet ont été aménagés pour renforcer les capacités de l'incubateur de l'université. Des formations aux métiers du numérique soutenues par des entreprises françaises telles que Simplon, Orange et Open Classroom sont proposées aux étudiants. À terme, au moins 10 000 étudiants bénéficieront de ces formations.

Les Universités numériques thématique (UNT) ont été créées par le MESRI. Elles mettent à disposition des établissements et des étudiants des ressources pédagogiques dont la qualité est vérifiée par les universitaires dans chaque domaine disciplinaire. L'Université numérique en Santé et Sport (UNESS) est par exemple la plus ancienne des huit UNT. Elle concourt à la mutualisation des ressources pédagogiques dans les domaines de la santé et du sport. L'opérateur national réunit 42 adhérents dont les universités françaises et la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Les UNT participent ainsi activement à la propagation de contenus pédagogiques dans le monde entier, et en particulier en Afrique francophone.

La multiplication des MOOC (*massive open online course*), notamment sur la plateforme France université numérique (FUN), s'inscrit pleinement dans le développement d'universités numériques. L'Institut Pasteur propose ainsi plusieurs MOOC en anglais sous-titrés en français qui connaissent un grand succès en Afrique. C'est le cas par exemple de *Medical Entomology 2*, avec 633 apprenants de 43 pays africains différents (24% des inscrits) ou encore *Viruses and Human Cancers* avec 788 apprenants de 34 pays africains (20% des inscrits).

6- Coopération en éducation et formation, CIEP, 2018. URL : https://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/web_brochure_dce_maj.pdf

7- Pour plus d'informations sur les Écoles nationales à vocation régionale : <https://www.diplomatique.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/le-cadre-institutionnel-de-l-action-de-la-france/la-cooperation-de-securite-et-de-defense/les-ecoles-nationales-a-vocation-regionale/>

8- L'enseignement agricole, 2019, op.cit.

> Les partenariats dans la recherche

La recherche en Afrique subsaharienne constitue un espace scientifique de plus en plus complexe. Il s'y développe d'importantes collaborations scientifiques et technologiques nationales et internationales, parfois menées par le secteur privé⁹. Elles prennent la forme de laboratoires internationaux, de bourses de recherche,

de mobilités de doctorants et de chercheurs ainsi que de partenariats scientifiques (co-publications ou projets de recherche internationaux). La part de la production scientifique africaine reste toutefois très faible, de l'ordre de 1% des publications scientifiques dans le monde en 2018¹⁰.



des publications scientifiques étaient produites en Afrique subsaharienne en 2018

LES PRINCIPAUX PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LE CLASSEMENT DES CO-PUBLICATIONS INTERNATIONALES (2018)

Rang	Pays	Nombre de co-publications internationales	Part	Part de co-publications internationales sur le total de publications du pays
1	Afrique du Sud	11 263	36%	57%
2	Nigeria	2 816	9%	59%
3	Kenya	2 450	8%	86%
4	Éthiopie	1 670	5%	68%
5	Ghana	1 516	5%	76%
6	Ouganda	1 491	5%	85%
7	Tanzanie	1 277	4%	87%
8	Cameroon	1 047	3%	76%
9	Malawi	722	2%	92%
10	Sénégal	567	2%	81%
Total Afrique subsaharienne		31 716	100%	69%

Source : Données du Web of Science pour 2018, Clarivate Analytics – InCites.

Le pourcentage de co-publications internationales (69%) souligne **un fort taux d'internationalisation de la recherche subsaharienne**, bien supérieur à celui d'autres pays comme les États-Unis (34%), l'Allemagne (54%) ou la France (60%). Dans le top 10, cinq pays ont

même un taux de co-publications supérieur à 80%. **Le milieu universitaire et de la recherche africaine reste dépendant des institutions étrangères et de l'engagement des universitaires africains expatriés¹¹.**

LES PRINCIPAUX PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LE CLASSEMENT DES CO-PUBLICATIONS AVEC LA FRANCE (2018)

Rang	Pays	Nombre de co-publications avec la France	Part	Part de co-publications avec la France sur le total de publications du pays
1	Afrique du Sud	1 231	32%	6%
2	Cameroun	311	8%	22%
3	Sénégal	263	7%	37%
4	Kenya	181	5%	6%
5	Côte d'Ivoire	178	5%	40%
6	Burkina Faso	168	4%	33%
7	Bénin	146	4%	32%
8	Madagascar	132	3%	40%
9	Nigeria	122	3%	3%
10	Ouganda	91	2%	5%
Total Afrique subsaharienne		3 903	100%	9%

Source : Données du Web of Science pour 2018, Clarivate Analytics – InCites.

9- Dia et Ngwe, « Les circulations des enseignants et chercheurs africains », 2018, op. cit.

10- Données du Web of Science pour 2018, Clarivate Analytics – InCites

11- Gueye, « L'engagement des universitaires africains expatriés dans l'enseignement supérieur en Afrique », 2018, op. cit.



laboratoires et projets de recherche internationaux en Afrique subsaharienne

En ce qui concerne les co-publications internationales avec la France, le classement laisse davantage de place aux pays francophones¹² : le Sénégal se hisse à la troisième place, la Côte d'Ivoire à la cinquième et le Burkina Faso à la sixième. L'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria demeurent toutefois dans le palmarès. En proportion, la Côte d'Ivoire et Madagascar présentent les taux de co-publications scientifiques avec la France les plus importants du top 10 (40% des co-publications internationales).

Outils d'internationalisation de la recherche, les **laboratoires internationaux de recherche** apparaissent également comme un moyen de pallier les insuffisances matérielles et structurelles, avec lesquelles les chercheurs subsahariens doivent souvent compter. Ces laboratoires partagés permettent de mettre en commun les connaissances et le matériel des instituts de recherche français avec ceux de leurs homologues étrangers. Ils peuvent également être vecteurs de régénération et d'émancipation de la recherche en contribuant à former de jeunes équipes, financer des projets innovants, et coopérer avec le monde universitaire et professionnel.

LES UNITÉS MIXTES DES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE)

Inscrites dans le domaine des sciences humaines, sociales et de l'archéologie, les Umifre nourrissent l'ambition d'internationaliser la recherche française et permettent d'apporter une expertise auprès des partenaires sur des enjeux sociaux et économiques. Leurs programmes de recherche sont au cœur des problématiques liées aux enjeux du monde contemporain et à l'histoire des civilisations passées. L'Afrique subsaharienne abrite cinq Umifre : Soudan, Éthiopie, Nigeria, Kenya et Afrique du Sud.

De nombreux organismes scientifiques français reconnus sont implantés en Afrique : l'AFD, l'IRD, le Cirad, le CNRS ou encore le réseau des Instituts Pasteur. Ils disposent de partenariats de longue date avec des instituts de recherche africains. Ces organismes contribuent à :

- favoriser la formation et la mobilité des jeunes chercheurs ainsi que leur intégration au sein d'équipes internationales ;
- promouvoir la mise en réseau des équipes Sud-Sud et Nord-Sud ;
- renforcer l'expertise internationale des pays partenaires ;
- contribuer à la recherche de l'excellence scientifique au travers d'initiatives concrètes sur le terrain et assurer le développement des institutions de recherche.

Cette coopération scientifique fournit un point d'appui essentiel pour la mise en place du Conseil africain de la recherche (African Research Council, ARC). Sur le modèle du Conseil européen de la recherche, il s'agit d'appuyer la structuration des capacités humaines et techniques de recherche sur le continent. Le projet d'ARC, sur la proposition de la France comme de nombreux chercheurs des deux continents, est appuyé par l'Union européenne et l'Union africaine.

DÉFINITIONS

Laboratoire international associé (LIA) : laboratoire sans structure propre, issu d'une coopération scientifique entre deux équipes de recherche (ou deux laboratoires), l'un français et l'autre étranger. Ils mettent en commun leurs ressources humaines et matérielles pour une durée de quatre ans renouvelable une fois. Les LIA sont des équivalents des **laboratoires mixtes internationaux (LMI)** proposés par l'IRD.

Groupements de recherche internationale (GDRI, en anglais IRN) : réunion de plusieurs laboratoires français et étrangers dans le cadre d'un partenariat multiple et souple autour d'une thématique particulière. Un IRN regroupe en principe un à trois laboratoires par pays, pour une durée de quatre ans renouvelable une fois.

Unité mixte internationale (UMI) : dans le cadre d'une collaboration déjà fortement structurée, l'UMI est un laboratoire de recherche implanté sur un site unique, en France ou à l'étranger, par les équipes de recherche.

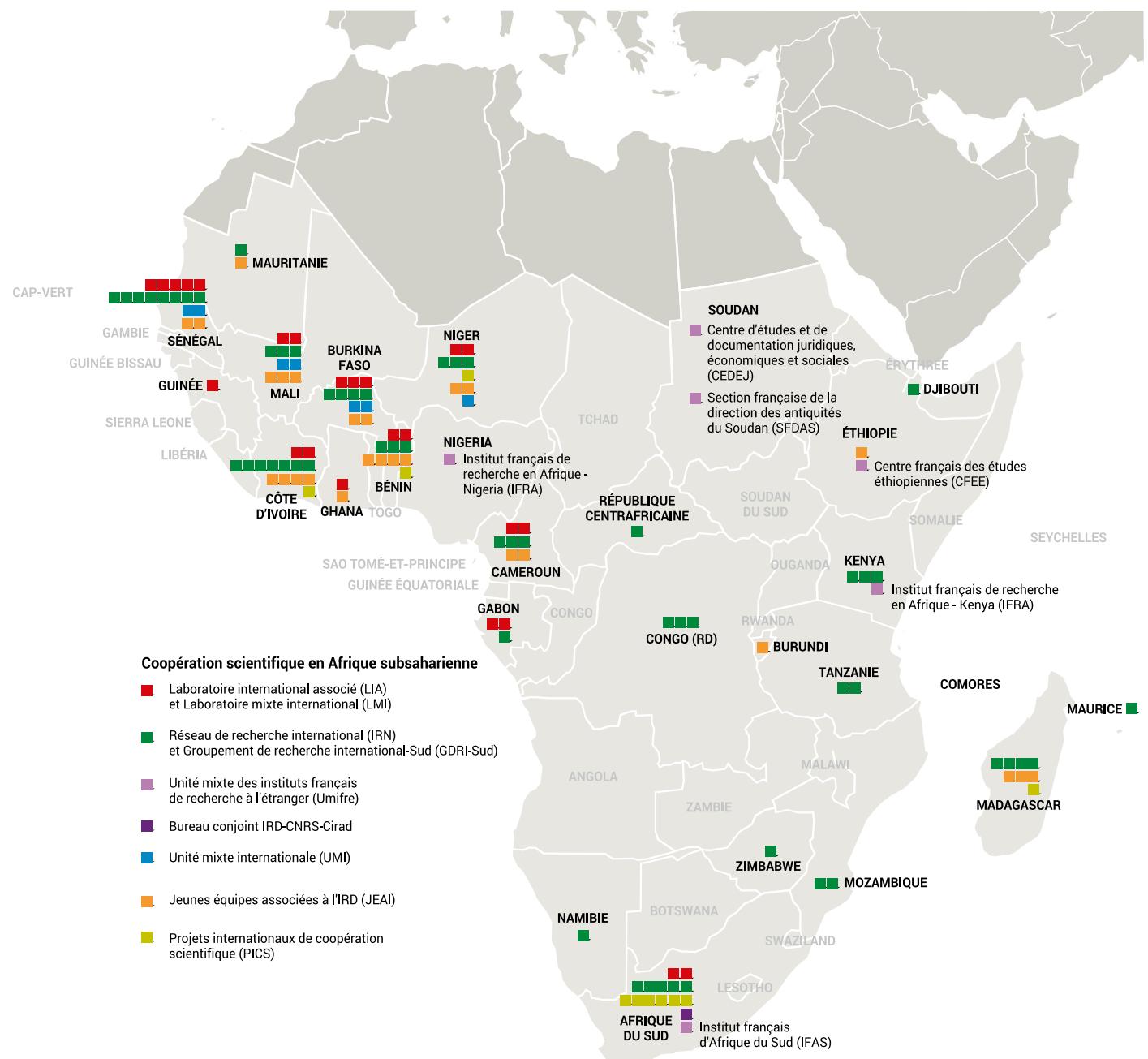
Unité mixte des instituts français de recherche à l'étranger (Umifre) : instituts de recherche placés sous la tutelle du MEAE et du CNRS. Il en existe 27 à l'étranger qui coopèrent avec des institutions universitaires et de recherche des pays d'accueil.

Projet international de coopération scientifique (PICS) : projet scientifique mené conjointement par deux chercheurs, l'un appartenant à un laboratoire CNRS, l'autre relevant d'un organisme partenaire étranger. La sélection est effectuée par le CNRS. Le PICS est basé sur un projet de recherche conjoint préexistant ayant donné lieu à une ou plusieurs publications communes dans des revues scientifiques. La durée du PICS est de trois ans, non renouvelable.

Jeunes équipes associées à l'IRD (JEAI) : programme visant l'émergence et le renforcement des équipes de recherche dans les pays du sud. Il s'agit d'une équipe de recherche constituée d'au moins trois chercheurs du Sud, implantée dans un pays du Sud, associée à une unité de recherche de l'IRD, sur une thématique de recherche liée aux grands enjeux sociétaux sanitaires et environnementaux actuels.

12- Il faut toutefois souligner que le recensement réalisé par le Web of Science implique des critères qui favorisent la production scientifique en langue anglaise, comme l'obligation d'avoir un résumé en anglais par exemple. Il est donc probable que la production scientifique des pays francophones soit sous-évaluée ainsi que leurs co-publications avec la France.

LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Sources : CNRS, IRD, Cirad et Campus France, septembre 2019.

L'accompagnement des diplômés

Les actions de coopération avec les pays d'Afrique subsaharienne impliquent également **l'accompagnement et le suivi des diplômés de l'enseignement supérieur français**. Plusieurs structures sont mises en place par les établissements et acteurs de la mobilité pour les aider à trouver un emploi, pour favoriser l'innovation et la création d'emplois à l'international et plus globalement pour les constituer en réseau et animer ce réseau (France Alumni).

> L'accompagnement vers l'insertion professionnelle

La coopération avec les pays subsahariens met l'accent sur l'insertion professionnelle des étudiants. Le taux de chômage reste important pour les diplômés de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne. Il convient de **développer des filières en adéquation avec les besoins économiques réels du pays**, en prenant en compte le contexte local. Cela se traduit tout d'abord **par la mise en place de formations professionnalisantes de courte durée**. La première école de code informatique de Côte d'Ivoire, La Fabrique inclusive du numérique, a par exemple été inaugurée en 2018 à Abidjan dans les locaux de l'AUF. Elle propose une formation de développeur Web et Mobile. En partenariat avec l'entreprise française Simplon et le MEAE, ce projet vise à améliorer l'employabilité des jeunes, et notamment des femmes, qui représenteront plus de 40% de la première promotion. Un autre projet, « Accompagnement des collectivités territoriales et de la jeunesse dans leurs initiatives d'insertion et de formation », mis en place par France Éducation internationale et l'AFD depuis mars 2018, propose

de nouveaux parcours de formations courtes et d'insertion professionnelle. Présentes dans la région de Mopti au Mali, ces formations doivent permettre d'améliorer la qualité de l'enseignement, au bénéfice de 3 000 personnes, dont au moins 40% de femmes.

L'insertion professionnelle des diplômés se traduit aussi par **l'encouragement de l'innovation et de la création d'entreprise**. L'enseignement supérieur français se mobilise depuis plusieurs années afin de sensibiliser puis d'accompagner ses étudiants et jeunes diplômés qui souhaitent monter leur entreprise : ils peuvent notamment être accompagnés et aidés au sein d'un pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Les 31 PEPITE présentent sur le territoire français associent établissements d'enseignement supérieur, acteurs économiques et réseaux associatifs.

CAPP'O SUD, LA CELLULE D'APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS ORIENTÉS SUD DE MONTPELLIER SUPAGRO

Basé à Montpellier, Capp'O Sud est une cellule d'accompagnement qui aide les jeunes diplômés à créer leur entreprise. Il allie coaching, constitution d'un réseau, appui scientifique, technique et méthodologique, pour tout projet entrepreneurial agroalimentaire, agricole ou environnemental dans les pays du Sud et principalement africains. Depuis 2011, ce sont 75 jeunes subsahariens qui ont été accueillis, avec 48 porteurs de projets et huit entreprises créées.

MEETAFRICA

Le programme MEETAfrica permet d'accompagner des diplômés de l'enseignement supérieur dans leur projet de création d'entreprise en Afrique. Porté par un consortium composé d'Expertise France, de Campus France, de l'IRD et de la GIZ, **il a déjà accompagné 80 entrepreneurs africains diplômés de l'enseignement supérieur français ou allemand dans la création de leur entreprise**. Plus de 30 projets, principalement dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'environnement, des énergies renouvelables, de la santé et des nouvelles technologies ont abouti à la création d'une entreprise. Parmi ces projets, on peut citer l'entreprise « Le Linceau » basée à Dakar qui produit des aliments pour bébé à partir de fruits et légumes locaux. Dans le cadre de MEETAfrica, Montpellier Supagro a réalisé une étude technique lors de la phase de conception du projet.

Une seconde phase du programme MEETAfrica associant Expertise France, Campus France et la GIZ sera lancée prochainement, et devrait bénéficier de financements européens (Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique), français (AFD) et allemand (BMZ). Les partenaires prévoient d'augmenter le nombre de projets accompagnés et le nombre de pays cibles (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie), de contribuer au renforcement de l'écosystème entrepreneurial, et de mettre en place un dispositif de financement pour les entrepreneurs.

Plus d'informations : <http://meetafrica.fr/>

AFRICAN STUDENTS AND ALUMNI FORUM

À la fin de l'année 2019, les actuels ainsi que les anciens récipiendaires d'une bourse de mobilité financée par l'Union européenne vont pouvoir rejoindre l'African Students and Alumni Forum. Cette plateforme favorise l'échange, la collaboration ainsi que le développement de compétences utiles pour l'insertion professionnelle. Ce forum se présente comme une plateforme de dialogue et un réseau pour promouvoir les programmes de mobilité financés par l'UE sur le continent africain.

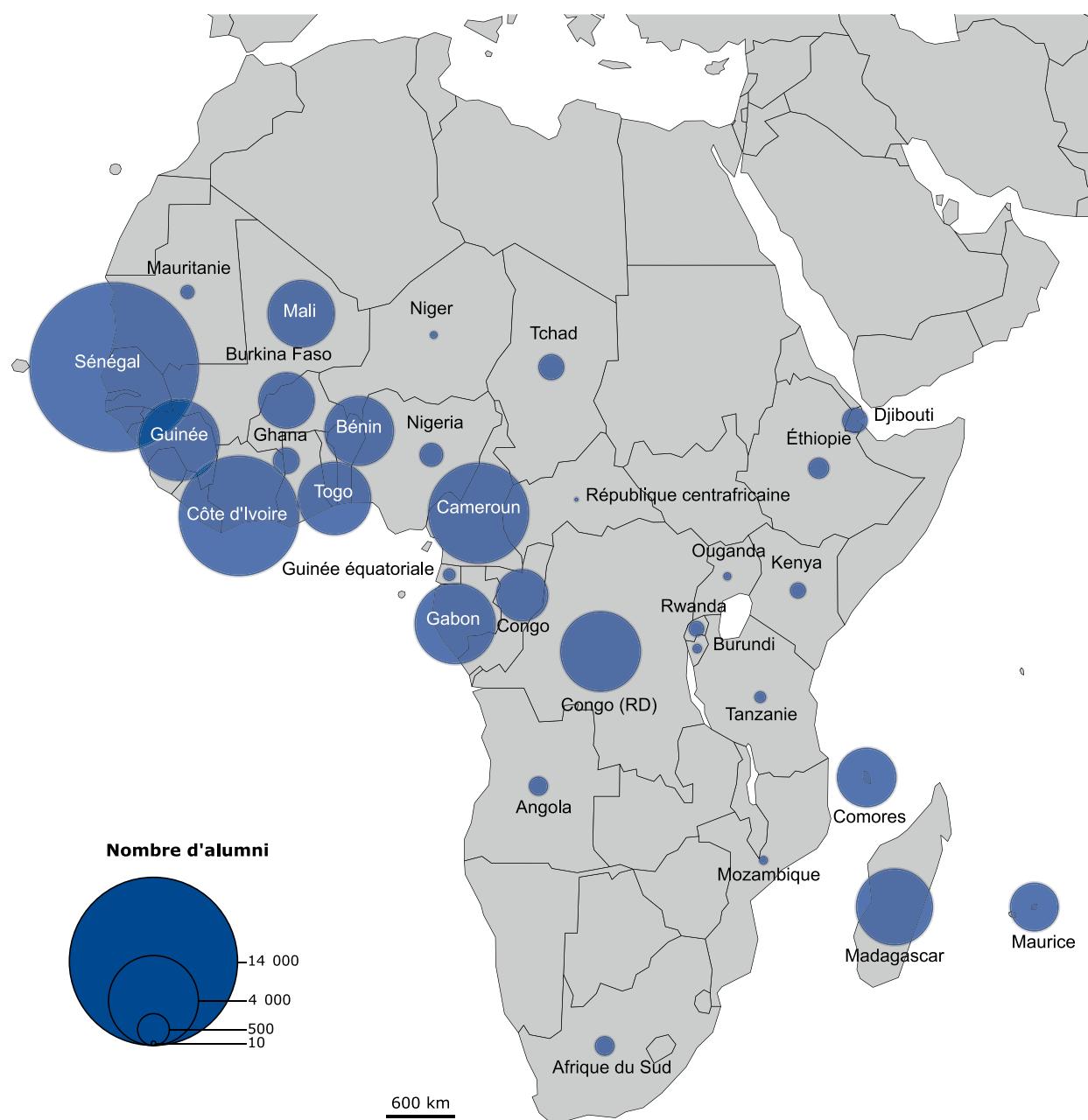
> Garder contact avec les diplômés : la plateforme France Alumni

Les relations avec les anciens étudiants internationaux et diplômés de l'enseignement français est au cœur de la politique étrangère française : les alumni sont les premiers ambassadeurs de l'enseignement supérieur français et des relais de la culture française à l'étranger. Les enjeux sont multiples : ils touchent à l'insertion professionnelle des alumni, à l'influence de l'enseignement supérieur français dans leur vie et plus globalement aux liens qu'ils gardent avec la France.



alumni
originaires
d'Afrique
subsaharienne

FRANCE ALUMNI EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2019



Source : France Alumni, octobre 2019.

La plateforme France Alumni, coordonnée par Campus France, permet ainsi de **suivre les étudiants étrangers pendant et après leurs études**. Le réseau compte à ce jour 300 000 membres dans 122 pays et a plus de 3 200 partenaires, dont 1 100 entreprises. En 2019, plus de 55 000 étudiants et diplômés de 33 pays d'Afrique subsaharienne sont inscrits sur France Alumni. Leur nombre est en croissance très rapide, puisqu'il a été multiplié par quatre en deux ans. Il met

en relations les alumni entre eux et avec des entreprises en organisant des événements de socialisation et de réseautage. Elle s'intéresse également aux élèves qui sortent des lycées français à l'étrangers : le baccalauréat est le premier diplôme de l'enseignement supérieur. Les ambassades et les instituts français organisent de nombreux événements auxquels les alumni peuvent participer dans leurs pays d'origine ainsi qu'en France.

L'attractivité à l'échelle européenne



Européens dans les universités africaines dans le cadre d'Erasmus+

L'Union européenne (UE) est l'un des principaux partenaires régionaux de la coopération universitaire et scientifique avec l'Afrique subsaharienne. Entre 2014 et 2018, 206 projets Erasmus+ ont été déployés dans 39 pays africains. Ces programmes concernent essentiellement la mobilité internationale, les masters conjoints Erasmus Mundus, les projets de renforcement des capacités, les partenariats stratégiques et les projets Jean Monnet¹³.

L'UE soutient également le renforcement du système d'enseignement supérieur africain à travers l'initiative « Harmonisation of African Higher Education Quality Assurance and Accreditation » (HAQAA) pour le développement d'un système d'assurance qualité et d'accréditation harmonisé aux niveaux national et régional, ou encore le programme « Tuning Africa » pour l'harmonisation des programmes d'enseignement supérieur en Union africaine.

> Le programme Erasmus+ en Afrique

La nouvelle « Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables » inaugurée en septembre 2018 implique des investissements stratégiques dans l'éducation. En 2019, des financements supplémentaires de l'UE ont permis à plus de 8 000 étudiants et personnels académiques africains d'obtenir une bourse pour aller dans une université européenne ; soit plus de 26 000 depuis la mise en place du programme. **L'objectif fixé par la Commission Juncker (2014-2019) est 35 000 mobilités d'ici 2020 et 105 000 d'ici 2027.** En retour, ce sont 4 000 Européens qui vont dans les universités africaines – essentiellement du personnel académique¹⁴. Par ailleurs, 913 étudiants subsahariens ont obtenu une bourse pour faire un master conjoint Erasmus Mundus entre 2014 et 2019¹⁵.



mabilités d'étudiants africains dans le cadre d'Erasmus+ d'ici 2027

ERASMUS+

Erasmus+ est un programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Erasmus+ finance la coopération et l'échange d'étudiants, de personnel académique et de jeunes entre l'Europe et les autres régions du monde (incluant l'Afrique).

Les échanges universitaires dans le cadre d'Erasmus+ sont des mobilités courtes. Elles offrent des aides aux étudiants pour étudier dans un établissement étranger pendant trois à douze mois. Ils obtiennent ainsi des crédits, reconnus par l'établissement d'origine. Le personnel académique peut également effectuer une mobilité, entre cinq et 60 jours.

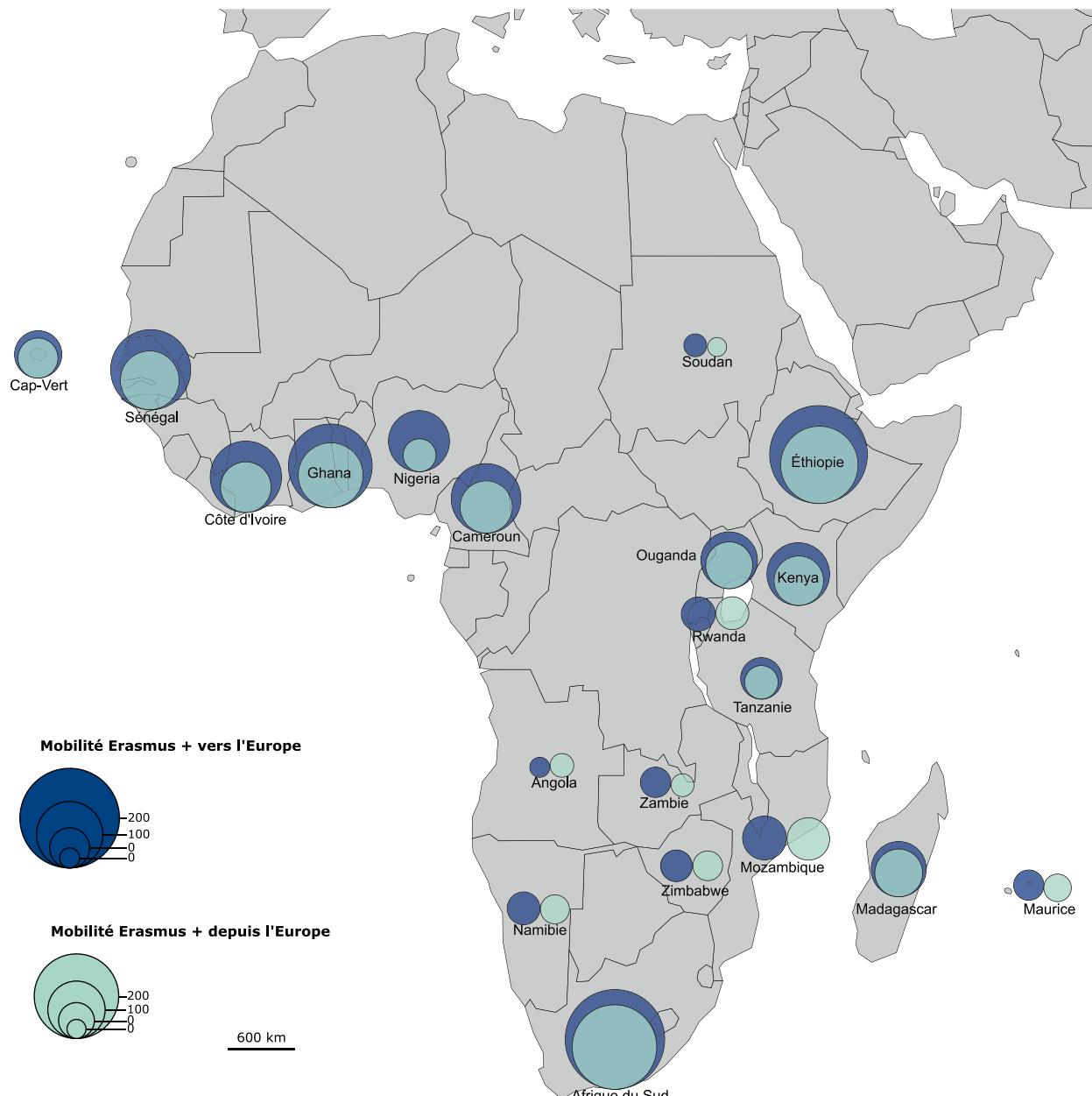
Les masters conjoints Erasmus Mundus sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements d'au moins trois pays participant au programme, avec une implication possible de pays partenaires. Ils accordent des bourses sur deux années maximum aux meilleurs étudiants du monde entier participant au programme d'études, avec une majorité d'étudiants non européens. Le parcours d'études doit s'effectuer au minimum dans deux pays participant au programme, avec possibilité de mobilité dans un pays partenaire selon la composition du consortium. La réussite du programme de master conjoint doit déboucher sur la délivrance d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

13- ERASMUS+ FOR AFRICA: Enabling more exchanges between the continents, Commission européenne, 2019.

14- https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/news/erasmus-playing-its-part-africa-europe-alliance_en

15- ERASMUS+ FOR AFRICA, Commission européenne, 2019, op. cit.

LA MOBILITÉ ERASMUS+ ENTRE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET L'EUROPE EN 2018



Source : Commission européenne, octobre 2019.

> Le programme de mobilité universitaire intra-Afrique

Piloté par la Commission européenne, le programme de l'agence exécutive « Éducation, Audiovisuel et Culture » (EACEA) est un **outil de soutien à la mobilité universitaire intra-africaine**, à la manière d'un Erasmus+ à l'échelle de l'Afrique. En renforçant les structures de mobilité pour les étudiants et pour le personnel universitaire (enseignant et administratif), ce programme aspire à **renforcer les capacités de coopération internationale des établissements d'enseignement supérieur en Afrique**.

L'EACEA gère le programme en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), sous la supervision de la Direction générale de la Coopération internationale et du Développement de la Commission européenne. Chaque partenariat est constitué de minimum quatre à maximum six établissements d'enseignement supérieur africains en tant que partenaires et d'un partenaire technique de l'Union européenne¹⁶.

16- Commission européenne.

CONCLUSION

Lors du discours de Ouagadougou du 28 novembre 2017, le Président de la République a décidé de donner une nouvelle impulsion à la coopération avec les pays africains, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur français. **De nombreuses initiatives ont ainsi été prises ou renouvelées** afin de faciliter la mobilité des jeunes subsahariens vers la France (visas de circulation et passeports talents) ainsi que celle des jeunes français vers l'Afrique (volontariats internationaux et services civiques). Sont également mises en place des initiatives qui visent à renforcer les capacités des systèmes universitaires (doublement des partenariats, mise en place de bibliothèques numériques) et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (formations professionnalisantes et accompagnement des diplômés).

Dans le cadre de la stratégie « Bienvenue en France », la France déploie un dispositif cohérent afin de développer les collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur français et africains. Après avoir sélectionné 17 récipiendaires en 2019, l'appel à projets du MEAE « Appui au Développement de l'Enseignement supérieur français en Afrique » (ADESFA) est renouvelé pour l'année 2020. En outre, le programme « Partenariats pour les Établissements africains », financé par l'AFD et auquel participent conjointement Campus France et l'ANR, vise à consolider et à diversifier l'offre d'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne en renforçant les partenariats universitaires avec des établissements français. L'insertion professionnelle et l'intensification des relations culturelles et économiques franco-subsahariennes sont enfin au cœur de la relation entre la France et le continent avec l'ouverture de la saison culturelle « Africa 2020 », le sommet économique Afrique-France à Bordeaux ainsi que la nouvelle phase du programme MEETAfrica qui favorise de la création d'entreprises en Afrique en mobilisant la diaspora. **Autant d'initiatives qui permettront à la France de renforcer sa position de partenaire privilégié des pays africains dans les domaines universitaire et scientifique.**

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France, Campus France collecte, consolide et analyse des données nationales et internationales relatives à la mobilité étudiante. Ces éléments permettent d'accompagner l'ensemble des acteurs de cette mobilité dans leurs réflexions et actions.

Pour rédiger cette note, le service Études de Campus France s'est appuyé sur cinq principales sources de données :

- l'institut statistique de l'UNESCO (ISU) ;
- la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESRI-SIES) ;
- la Commission européenne ;
- le Web of Science, Clarivate Analytics – InCites
- les enquêtes et études conduites par le service Études de Campus France.

Glossaire

Étudiant en mobilité internationale diplômante.

Appellation adoptée par l'ISU. Un étudiant international (ou en mobilité internationale) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent).

Seuls sont pris en compte les étudiants en mobilité **diplômante**, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme de l'enseignement supérieur. En d'autres termes, les étudiants qui participent à des programmes d'échange sont exclus de ces chiffres.

Étudiant étranger en France.

Appellation du MESRI-SIES. Désigne un étudiant se déclarant de nationalité étrangère, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français, dans une formation d'une durée d'au moins un an et donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national. Sont pris en compte également l'enseignement à distance, la formation continue, l'alternance et l'apprentissage.

Étudiant Erasmus+.

Désigne un étudiant en échange avec une université ou une école partenaire du programme Erasmus+. En validant des modules dans l'établissement d'accueil, l'étudiant obtient des crédits ECTS ensuite transférés à son établissement d'origine pour l'obtention de son diplôme.

Mobilités et coopérations universitaires en Afrique subsaharienne est le 1^{er} volume de la collection.

Ces publications décrivent l'état de l'enseignement supérieur, la mobilité internationale des étudiants et les actions de coopération dans une zone géographique.

Directrice de la publication : Béatrice Khaiat, Directrice générale.

Comité éditorial : Florent Bonaventure, Olivier Chiche-Portiche et Anastasia Iline.

Rédaction : Ariane Bernard, Camille Longépé et Hugo Zusslin.

Merci à Danielle Briche, Louise Crayssac, Oumou Diakité, Angélique Talhouarne et Thomas Tugulescu pour leur contribution à la note.

Campus France remercie également Jennifer Heurlay et Dominique Franco de l'Institut Pasteur.

Édition : Olivier Marichalar et Hugo Zusslin.

Cartographie : Philippe Rekacewicz et Guillaume Tétard.

Réalisation : Studio Boss – Paris

Impression et diffusion : CIA Graphic

Campus France : Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Décembre 2019

ISSN en cours

LES ESPACES CAMPUS FRANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

